

مراسلات Correspondances

Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain

**L'HAGIOGRAPHE ET L'HISTORIEN :
LES PIÈGES DE L'ÉCRITURE**

SAMI BARGAOUI

**TUNIS ET ALGER DANS LES RÉCITS
DE VOYAGE FRANÇAIS DES XVII^{ÈME}
ET XVIII^{ÈME} SIÈCLES : UN RÉVÉLATEUR
DES MENTALITÉS EUROPÉENNES**

VINCENT MEYZIE

N°57 JUILLET-AOÛT-SEPTEMBRE 1999

Bulletin d'information scientifique

نشرية معهد البحوث المغاربية المعاصرة



Bulletin d'information scientifique**Directeur de la publication**
Jean-Philippe BRAS**Secrétaire de rédaction**
Farid ABACHI**Rédaction**Katia BOISSEvain
Mohamed ELLOUMI
Pascal GARRET
Vincent GEISSER
Eric GOBE
Abdelhamid HENIA
Kmar KCHIR BENDANA
Mohamed KERROU
Anne-Marie PLANEL
Alain ROUSSILLON
Katia SONNTAG**Couverture & mise en page**
Besma OURAÏED**Diffusion**

Hayet NACCACHE

Le bulletin *Correspondances* est publié par l'IRMC, avec le soutien de l'Institut Français de Coopération. Il est disponible sur les sites internet de l'IRMC et du CESHS aux adresses suivantes :

<http://w3.cyber-espace.com/irmc>
<http://www.ambafrance-ma.org/ceshs>

IRMC - TUNIS20, rue Mohamed Ali Tahar
Mutuelleville – 1002 TUNIS
Téléphone : (01) 79 67 22
Fax : (01) 79 73 76
E-mail : irmc@planet.tn

Avec la participation du CESHS
1, rue d'Annaba - RABAT - Maroc
Téléphone : (07) 76 96 40
(07) 76 96 41
Fax : (07) 76 89 39
E-Mail : ceshs@maghrebnet.com

Cette publication
ne peut être vendue
Abonnement sur demande
3800 ex. Groupe Cérès

Ce numéro de *Correspondances* nous ramène au travail de l'historien de retour sur les sources, objets piégés par les manières de lire et d'écrire (pièges de l'écriture) ou les manières de voir (les représentations, produits des mentalités). C'est à cette opération de déminage que nous convie Sami Bargaoui à travers sa lecture critique d'un texte historico-hagiographique rédigé au début du XVII^{ème} siècle, par l'analyse du style, de sa structure... mais aussi des choix éditoriaux retenus pour sa présente publication. Dans le même esprit, Vincent Meyzie dissèque le regard porté par les voyageurs européens sur Tunis et Alger, aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, où la "ville arabe" se construit sur la rhétorique de l'altérité, avec ses stigmates (du manque, du désordre) et du clos (la fortification menaçante et édifiante).

Cette rentrée universitaire se fait sur le signe du changement à l'IRMC. Ainsi Abdelhamid Hénia et Vincent Geisser quittent l'Institut pour d'autres aventures scientifiques, leurs programmes de recherche étant achevés et en cours de publication. Ils sont remplacés par Hassan Boubakri, géographe de l'Université de Sousse, et Odile Moreau, historienne, qui présenteront leur programme de recherche dans un prochain numéro. Marco Mosca a assuré, avec vaillance et compétence, le secrétariat de rédaction des quatre précédents numéros, et nous l'en remercions à l'occasion de son départ.

Nous attirons également votre attention sur la nouvelle adresse électronique de l'Institut : irmc@planet.tn.

إفتتاحية

يعود بنا هذا العدد الجديد من نشرية "مراسلات" الى عمل المؤرخ الذي يدقق في المصادر ، هذه المواضيع المفخخة بسبب طريقة قرائتها وكتابتها (كمائن الكتابة) وكذلك طرق النظر اليها (التمثل نتاج للعقليات). ويدعونا سامي البرقاوي لحضور عملية إزالة الالغام من خلال قراءة نقدية لنص تاريخي منقوبي يرجع الى بداية القرن السابع عشر وذلك بتحليل أسلوبه وهيكلته ... وكذلك من خلال اختيارات النشر التي استقر عليها العمل. وفي نفس السياق يحلل فانسان مايزي (Vincent Meyzie) نظرة الرحالة الاوروبيين لكل من مدينتي تونس و الجزائر خلال القرنين السابع و الثامن عشر حيث كانت "المدينة العربية" تفهم في صيغة تعتمد الغيرية مع ما يعلق بها من سمات و وصمات (النقص و انعدام النظام) و الانغلاق (التحصينات المهددة و المؤسسة في آن واحد).

وتحل هذه السنة الجامعية الجديدة تحت شعار التحول في معهد البحوث المغاربية المعاصرة. وبالفعل يغادر كل من عبد الحميد هنية وفانسان جاييسار (Vincent Geisser) المعهد بحثا عن مغامرات علمية جديدة حيث استكملا برامج ابائهما وهي بصدد النشر حاليا ويعوضهما كل من حسن بوبكري الجغرافي بجامعة سوسة والمؤرخة اوديل مورو (Odile Moreau) والاذان سيقدمان برامج ابائهما في عدد لاحق من نشرية "مراسلات" و لقد آمن ماركو موسكا (Marco Mosca) بصرامة ومقدرة سكرتارية تحرير الأعداد الاربعة السابقة ونشكره على ذلك جزيل الشكر بمناسبة مغادرته للمعهد.

L'HAGIOGRAPHE ET L'HISTORIEN : LES PIÈGES DE L'ÉCRITURE

A propos de la publication de l'ouvrage d'Al-Muntasir B. al-Murâbit B. Abî Lihya al-Gafsî, *Nûr al-'Armâsh fî Manâqib al-Qashshâsh*, étude et établissement du texte par Hassine BOUJARRA et Lotfi AISSA, Librairie al-Atika, Tunis, 1998, p. 585.

SAMI BARGAOUI

Sami BARGAOUI est maître-assistant à la Faculté des Lettres de la Manouba (Tunis I). Ses recherches portent sur l'histoire sociale et culturelle de l'époque moderne tunisienne. Il s'est intéressé plus particulièrement à la propriété foncière, aux formes d'organisation sociale et à la place de la culture écrite dans la société.

On attendait depuis longtemps la publication de cet ouvrage, l'un des derniers textes historico-hagiographiques tunisiens de l'époque ottomane encore à l'état manuscrit. Ce n'est pas le moindre des mérites de ses deux éditeurs que d'offrir aux lecteurs une œuvre souvent consultée, mais restée inaccessible au large public des chercheurs et curieux. Le choix d'une note critique au lieu de rendre simplement compte de cette publication est une manière de mieux souligner l'intérêt qu'elle devrait susciter au sein de la communauté historienne.

UN SAINT GESTIONNAIRE

Le texte, comme indiqué par son titre, est une hagiographie d'Abû al-Ghayth al-Qashshâsh, saint (*waliyy*) ayant vécu à Tunis au début de l'époque

ottomane et décédé en 1622. Près d'une année après sa mort, son disciple et en même temps *shaykh* de la filiale de la *zâwya qashshâshiyya* de Gafsa entreprend de rédiger ce recueil, qu'il termine en quelques semaines, le 12 août 1623. C'est ce texte qui nous est rendu ici, précédé d'une étude consacrée par les deux chercheurs à la personne du saint, à sa *zâwya*, et ses rapports avec le pouvoir politique et la société. Les manuscrits de l'œuvre ainsi que la méthode suivie pour son établissement sont présentés. Un lexique, des index et une bibliographie terminent l'édition.

Ce dernier travail est fondé sur trois manuscrits conservés à la Bibliothèque Nationale de Tunis et provenant de l'ancien fonds légué par Ahmad Bey à la Zaytûna en 1840. Le plus ancien et le plus complet, utilisé par les éditeurs comme version de base, est un manuscrit autographe (mais probablement pas original puisque signé par "l'auteur et copiste du livre"), ne portant que la date de sa composition. Un ajout marginal prouve que l'auteur l'avait conservé jusqu'en 1647. Les deux autres versions sont tardives. L'une ne porte pas de date (mais est antérieure à 1840) et la seconde est une copie de 1824. Elles ne portent malheureusement pas d'indications sur leurs copies d'origine. Selon toute vraisemblance, elles sont toutes les deux des copies d'un exemplaire qui n'a pas été retrouvé à ce jour. L'édition permet

heureusement de reconstituer l'essentiel des différences - parfois majeures - entre ces trois versions, toujours significatives des changements des conditions de réception du texte, pour qu'il soit à chaque fois plus conforme aux canons linguistiques ou idéologiques.

Le texte du *Nûr* proprement dit (pp. 129-539) se présente comme une suite d'une cinquantaine de chapitres, dont un résumé - comme souvent en cas de textes hagiographiques - ne peut rendre compte. Ils se succèdent sans ordre apparent. Ils s'ouvrent sur le premier contact de l'auteur avec le *waliyy*, se poursuivent par l'accueil réservé par ce dernier aux Andalous expulsés d'Espagne, quelques-uns de ses "miracles" (*karâma-s*) au bénéfice de captifs musulmans, ses études et son errance mystique, encore quelques prodiges (divination, guérisons miraculeuses), ses lettres et missives concernant sa gestion des affaires de la *zâwya* ou la consommation du tabac, ses rapports avec les Turcs de Tunis, ses mariages successifs, son décès, puis retour aux miracles, ses conflits avec les autorités turques, etc. Nous n'en sommes qu'au onzième chapitre. Si certains d'entre eux, très rares, sont bâtis autour de thèmes assez homogènes, la plupart des autres proposent des séquences qui n'ont que peu de rapports avec le titre qui les groupe et pourraient figurer sous n'importe lequel des titres proposés. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent conçus sous une forme très vague : miracles, vertus secrètes (*asrâr*), qualités, visions, histoires... L'organisation du texte est ainsi tiraillée entre une narration égrenant les séquences hagiographiques de base (la *manqaba*) et la tentative avortée d'introduction d'un ordre thématique. Celui-ci serait-il antinomique avec l'écriture hagiographique ou simplement sans signification pour elle ?

De même, ce texte vérifie l'assertion selon laquelle l'ordre chronologique n'est pas l'ordre préféré de l'hagiographie, contrairement à la littérature biographique. Celle-ci suit des trajectoires qui se réalisent dans le cours du temps, alors que celle-la ne fait que dévoiler des destins déjà donnés, des sédiments de signes qu'ils s'agit simplement de déployer. La plupart des séquences ne sont pas datées et le temps ici est écrasé, comprimé¹. Est-il inutile pour autant d'y rechercher la précision de la chronique historique, le fait historique positif et l'événement politique ? Non, parce que l'auteur semble tiraillé également par un souci de précision et même si elles sont secondaires, les informations de ce dernier type sont présentes et ne peuvent être négligées par

l'historien de cette époque, vu la rareté des sources et leur distance par rapport aux événements.

Peut-être le profil de l'auteur, *shaykh* de *zâwya*, *sûfi* et disciple du *waliyy* mais aussi notaire ('*adl*), copiste de divers ouvrages de sciences religieuses et semble-t-il, auteur d'au moins un ouvrage à la gloire du Prophète, permet de comprendre ces traits particuliers. Il s'agit en fait d'un lettré de province, doublé d'un homme de loi pour qui la précision est, pour ainsi dire, une double nature. Peut-être également, la proximité de l'écriture du *Nûr* par rapport au décès du saint facilite l'irruption du fait historique par rapport au merveilleux hagiographique. Ces tiraillements, ou ces tensions entre des genres et des modes d'écriture forment l'un des points d'intérêt du texte et son originalité par rapport à l'idéal de l'écriture hagiographique.

Les éditeurs ont choisi de focaliser leur étude (pp. 5-126) sur les aspects strictement historiques de l'œuvre. Ils ont ainsi pu rendre au saint sa personnalité historique et l'inscrire dans son temps. Né vers 1550-1551, issu d'une famille tunisoise déjà maraboutique et occupant des fonctions religieuses, Qashshâsh commence par des études classiques qu'il ne termine pas. Il est vite saisi par le "ravisement" (*jadhb*) et son errance l'emmène vers le Sud tunisien et l'Égypte, errance sur laquelle nous saurons peu de choses. Son retour à Tunis inaugure sa carrière de saint sous le double signe du *jadhb* et du mahdisme, rapidement mise en danger par la méfiance qu'il trouve de la part des autorités turques, des savants et des *sûfi-s* concurrents. Cette épreuve, le plus souvent tue par les sources et même par des versions ultérieures du *Nûr*, l'oblige à adopter un style plus conforme à l'acception dominante de la sainteté, plus proche du soufisme shâdulite et de la science juridique (*fiqh*). Il dispensera alors des cours de Tradition (*hadîth*) et de lecture du Coran, et est accepté par certains *âlim-s* (plutôt de province) comme une autorité dans le domaine du *fiqh*. Cette correction de style lui permet vite d'acquérir une grande autorité et de fonder une *zâwya*, certainement la plus importante du pays dans les trente dernières années précédant sa mort.

LA ZÂWYA ENTRE MYSTICISME ET RÔLE SOCIAL

Véritable complexe formé de plusieurs bâtiments, la *zâwya* offre l'image d'une vie bouillonnante. Les *fgîr-s* du maître, force vive de l'institution, auraient

ainsi dépassé les quatre mille. Une partie d'entre eux, résidant à Tunis ou même de passage dans la ville, participait quotidiennement à la vie de la fondation et à ses travaux (de construction, agricoles...). Celle-ci disposait également d'un patrimoine immense de biens meubles et immeubles (dont le texte donne un aperçu) ainsi que de revenus provenant de ses fidèles, qui lui permettaient de jouer un rôle primordial dans la vie sociale de la cité. Quotidiennement, des distributions de nourriture aux nécessiteux (par centaines) avaient lieu. Captifs, Andalous dans le besoin, pèlerins, gens de passage, visiteurs de province et autres demandeurs d'intercessions se pressaient devant la porte de la *zâwya*, y mangeaient et y résidaient de longs jours. La description de l'abondance miraculeuse de la nourriture, de la générosité du maître, de ses richesses terrestres domine de bout en bout le *Nûr* et contraste avec la relative rareté des signes de mysticisme. Jour et nuit, les *fgîr*-s tenaient certes, des cérémonies de *dhikr*, de *hadhra* et de récitation, mais leur guide s'y mêlait le moins possible. Sur ordre de ce dernier, ils pouvaient également participer, sous un étendard propre, aux campagnes de défense contre les Chrétiens, se chargeaient d'escorter les caravanes qui amenaient cadeaux et revenus de l'intérieur du pays. Les filiales de l'institution mère, ou plutôt les *zâwya*-s qui se réclament de sa protection, s'étendaient dans toute la régence et même au-delà, vers l'Égypte, le Hidjaz et la Syrie.

C'est probablement ce rôle social capital qui a fait la force du saint et non ses talents de mystique, rôle reconnu par les autorités turques qui s'estiment incapables de l'assumer. Sa position apparaît donc éminemment politique, elle dépasse le simple secours social. Qashshâsh n'est que secondairement un saint charitable² ; ou plutôt, sa charité découle de son statut de saint gestionnaire et protecteur. Il semble bien que les Turcs (ou était-ce le legs de la dernière période hafside ?) lui aient dévolu ou confirmé la gestion des *waqf*-s d'une grande partie des institutions publiques de la capitale et même ailleurs : la Zaytûna et huit autres mosquées de la ville, la plus grande partie des *madrassa*-s (dont la Shammâ'iyya, la Muntasariyya, la 'Unqiyya...), des fontaines, des *zâwya*-s à Tunis (Sîdî Qâsim Zhiġî, Sîdî Ajmî...) et d'autres fondées par les princes hafside aux alentours de cette ville (Sîdî Fathallah, Sîjûm etc...). Qashshâsh ne se contentait pas de gérer leurs biens mais cherchait à accroître leur patrimoine par l'achat de propriétés aux environs de la ville. Quelques actes notariés relatifs à la Zaytûna

confirment cette fonction. Nous l'y voyons collecter les revenus des biens de cette mosquée à Ras Jbal, Usja, Mâtlin, et Tunis, percevoir les produits des legs à son profit et acquérir des propriétés au bénéfice des *waqf*-s de l'institution, entre 1611 et 1619. (Son gendre Tâj al-'Arifin al-Bikrî héritera de cette fonction dès février 1622 et continuera à gérer les biens de la mosquée au moins jusqu'au mois de mai 1641)³. Hors de Tunis et de ses environs, le saint étendait sa protection sur de nombreuses *zawya*-s affiliées. Celle de Gafsa est la plus connue à travers le récit du *Nûr*, qui en cite d'autres. Nous avons même pu retrouver la trace d'une *madrassa* à Sousse (non citée par le texte), directement gérée par un descendant du fondateur mais supervisée (*li nadhar*) par le saint⁴. Même si ces indications doivent être prises avec beaucoup de précautions⁵, c'est à notre connaissance la première fois que nous voyons un seul personnage monopoliser à un tel degré la gestion des *waqf*-s de la cité et étendre autant sa protection en dehors de la ville. Il en devient ainsi naturellement un personnage incontournable de la vie publique, ayant la main haute sur les fonctions de redistributeur, de protecteur et d'intégrateur social : il est de fait un homme de pouvoir.

Il est logique alors de s'attendre à ce que des problèmes surgissent entre ce personnage et les autorités concurrentes : *âlim*-s et politiques surtout, dans la situation particulièrement fragile des débuts de la mise en place des institutions ottomanes. C'est ce dernier point qui est particulièrement creusé par les deux chercheurs. Une constante caractérise ces rapports : jamais les conflits d'intérêts n'ont dégénéré en affrontements violents. La résistance du saint aux tentatives de normalisation de son statut a toujours revêtu un caractère pacifique voire passif, sans jamais remettre en cause la légitimité de la présence ottomane dans le pays. Les Turcs, pour leur part, n'ont jamais conduit leurs tentatives jusqu'au bout et ont toujours reculé devant sa détermination, reconnaissant implicitement sa position de saint-patron de la ville. Cependant, les chercheurs distinguent plusieurs moments, toujours complexes, dans ses rapports avec le pouvoir politique. Durant la période dite *pashiste* (en gros les années 1570 et 1580), et après quelques conflits qui permettent au saint de s'affirmer dans son rôle, leurs rapports sont assez pacifiques. C'est durant cette période qu'un premier partage des rôles entre le saint et les instances politiques s'installe et est reconnu. Plus difficile sera la période suivante, celle où Uthmân Dey monopolise le pouvoir entre ses

maines. Celui-ci remet en cause le statut de Qashshâsh et l'oblige à entrer en résistance. Il se retire dans sa *zâwya* et se "voile" (*hijba*).

INFLUENCES ET ENJEUX POLITIQUES

C'est là, à notre avis, que se révèle la véritable nature du conflit entre les autorités ottomanes et le saint, un conflit qui dépasse les deux personnes en question et touche aux prérogatives de chacun et au partage du champ politique dans la cité. C'est là également que se situe l'apport principal de l'ouvrage en ce qui concerne cet aspect de l'histoire du pays. Le conflit entre les deux est politique et financier mais il ne s'agit pas d'un simple appétit de pouvoir ou d'argent. Il est surtout et plus précisément institutionnel. Uthmân Day entendait retirer au saint ainsi qu'aux autres *zâwya*-s le bénéfice des revenus fiscaux procurés par les populations rurales, détournés à leur profit, parfois par octroi du prince, souvent par la déliquescence du pouvoir hafside. C'est ainsi qu'il faut entendre à notre avis le sens du mot *ra'iyya* (sujets), objet du litige, sens le plus évident. On ne comprend pas le choix des deux chercheurs de le prendre dans le sens de troupeaux, surtout qu'ils ne justifient pas une telle option. Certes rien dans le *Nûr* ne vient confirmer ce sens que nous avons choisi, mais les indices sont nombreux par ailleurs. Al-Fakkûn est explicite, notant que des *ra'âyâ* (pluriel de *ra'iyya*) payaient des taxes (*majâbbî*) consistant en '*ushur* et *zakât*, à la *zâwya* des Um Hânî, dans l'est algérien vers la fin du XVI^{ème} siècle ou le début du XVII^{ème}⁶. Ce privilège mettait en cause l'une des prérogatives essentielles de l'Etat islamique, l'un des légitimes percepteurs de la fiscalité. Les *responsae* de Adhdhûm de la fin du XVI^{ème} siècle se font d'ailleurs l'écho d'une large discussion sur les problèmes de la perception des impôts (il cite le '*ushur*, le *hukr*, le *kharâj*) par les *zâwya*-s, les tribus guerrières et les particuliers, et sur la position du *fiqh* en ce qui concerne la pérennité et la légitimité de tels privilèges. En 1589, ce problème fut à l'origine de l'un des incidents frontaliers entre la régence de Tunis et celle d'Alger. En effet, la tribu des Talmûd (?) avait des *ra'âyâ*, sur lesquels elle percevait des droits "ordinaires". Ceux-ci se mirent sous la protection des Hnânsha et refusèrent de payer. La confrontation eut lieu (probablement sur la zone frontière) entre Talmûd et troupes turques de Tunis d'un côté, Hnânsha et troupes turques de Constantine et de Bône de l'autre, et plusieurs

Turcs de Constantine furent tués. La question précédant l'une de ces *responsae* est ainsi formulée : "une question m'a été posée de Bâja à propos de gens de *zâwya* (*fuqarâ*) qui perçoivent le dixième de la récolte de grains d'un groupe de bédouins (*tâ'ifa min al-a'râb*) et ces *fuqarâ* font partie des huit (groupes) cités par Dieu dans son livre... et ces bédouins perçoivent le dixième des *khammâs*-s pour eux-mêmes et disent que les *khammâs*-s se réfugient ainsi chez nous de peur du dixième du *qatî'* qui est plus important que le dixième de Dieu donc nous le percevons pour les protéger du *qatî'*..."⁷. Cette citation soulève de nombreux problèmes qu'il n'est pas opportun de discuter ici⁸, mais pour ce qui nous concerne, elle prouve que des tribus bédouines et des *zawya*-s percevaient bien la fiscalité sur certaines populations en lieu et place des représentants du sultan ottoman et donc de l'Etat légitime, à un moment où celui-ci n'avait pas encore eu le temps d'affirmer son autorité (question et réponse datent de 1575). Adhdhûm mais aussi tous les autres magistrats consultés insistent sur le caractère temporaire des concessions sultaniennes, (entre autres fiscales) aux gens de *zâwya*-s, la nécessité de les renouveler par chaque nouveau prince⁹ et sur la totale illégitimité de leur perception par les Bédouins.

De même, l'affirmation de l'Etat comme légitime percepteur de l'impôt est claire dans les tentatives d'y soumettre les boutiques de Qashshâsh, et ne doit pas être comprise comme une simple injustice à son égard. Les diverses histoires du *Nûr* sur les conflits entre le Pasha et le saint sur la question de l'héritage des *fgîr*-s relèvent du même problème. Il s'agit, selon toute probabilité, de *fgîr*-s morts sans héritiers, sur lesquels le Pasha, ayant autorité dans le pays sur le Trésor (*Bayt al-mâl*) jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle, entendait user de son droit de '*asab*. Le texte ne précise pas en vertu de quel droit le *waliyy* s'y opposait (droit du *walâ* ?) Ce faisceau d'éléments permet de comprendre ces conflits comme des maillons essentiels du processus d'affermissement des institutions étatiques turques par rapport aux pouvoirs de fait locaux. Se sont-ils terminés par la victoire de Qashshâsh comme l'affirme l'auteur ? On peut légitimement en douter. Les rapports avec Uthmân Day continueront à être difficiles jusqu'à la mort de ce dernier, imputée bien sûr à l'intervention du saint. La dernière période distinguée par les chercheurs est plus calme que les précédentes, calme qu'ils imputent à la gestion du saint des conflits entre les institutions turques concurrentes

où il prend clairement position en faveur de Yûsuf Dey contre le Pasha, ce qui lui permet de nouer de bons liens avec l'homme fort du régime ainsi qu'avec le maître de l'arrière-pays, Murâd Bey. Les deux chercheurs rendent également bien le fonctionnement de la *zâwya* au niveau régional, en peignant la fondation de sa filiale gafsienne, l'évolution des conflits internes de celle-ci et ses rapports avec les autorités locales, tableau que peu de documents sont capables de nous fournir.

Pourtant, comme le soulignent H. Boujarra et L. Aïssa, la *zâwya* mourra avec la mort de son patron. Aujourd'hui, elle a quasiment disparu aussi bien de la mémoire des gens du quartier que de l'espace de la ville. Mais déjà, dès la mort de Qashshâsh, sa grâce (*baraka*) s'évapore. Peut-être l'élément essentiel est ici dû à l'absence d'héritier mâle de sa descendance (ses deux fils meurent de la peste en 1605) capable de capter son immense fortune et son héritage symbolique. Une autre raison pourrait être l'absence de toute fondation *waqf* au profit de la *zâwya* (les documents notariés de la *Jam'iyyat al-awqâf* prouvent par exemple que la propriété al-Khîma n'a pas été fondée par Qashshâsh, mais par son gendre au profit de sa propre descendance), garante de sa pérennité. Le décès de ses enfants mâles semble avoir privé le saint de toute volonté de perpétuation de cette œuvre, pourtant colossale. Son gendre, Tâj al-'Arifin al-Bikrî, recycla les propriétés du saint au profit de sa propre *zâwya* et descendance, mais dilapida la *baraka* du *shaykh*. Il n'avait pas la personnalité charismatique de Qashshâsh et en particulier ses capacités gestionnaires et son sens politique. Bien que les documents notariés cités ci-dessus prouvent qu'il garda la gestion des *waqf*-s de la Zaytûna ; qu'en janvier 1624, il était encore considéré comme *waliyy*, ce titre ne lui est plus accordé en 1641. C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre la mise par écrit du *Nûr* : comme une tentative de l'un de ses disciples, qui tirait son influence locale et son prestige, du prestige et de l'influence de la *zâwya* mère, de restaurer un univers perdu, de rétablir une filiation spirituelle, vu l'échec qui a suivi l'absence d'une filiation biologique. De là vient cette omniprésence dans cette œuvre du " je " du narrateur, de la multiplication des signes de reconnaissance de la part du saint, sa protection et sa " préférence " pour les *fgîr*-s de Gafsa. Tentative d'un orphelin pour renouer avec la figure protectrice du père, mais tentative avortée, renouvelée encore une fois au soir de la vie, sans grand succès sans doute¹⁰.

La dernière partie de l'étude est enfin consacrée au milieu social, économique et quotidien de la *zâwya*. Les autres chefs confrériques et notamment les Shâbbiyya, les tribus de l'Intérieur, la mer et gens de mer (Morisques, captifs, corsaires, commerçants) sont tous étudiés dans leurs rapports à la fondation. Mais le texte est également riche en informations sur la monnaie, les habitudes culinaires et les usages vestimentaires des gens du pays.

L'étude de ces aspects du texte, qui donnent un aperçu de sa richesse et de ses potentialités est la bienvenue. On a pourtant le sentiment que les auteurs se sont laissé aller et ont parfois manqué de distance dans leur analyse. Deux éléments de leur interprétation en particulier, laissent sceptiques. Le premier concerne l'étendue des biens, propriétés du saint et de sa *zâwya*. Une lecture attentive laisse penser qu'elle n'est pas aussi colossale que le laisse entendre l'hagiographe. La plupart des biens gérés par le saint devaient être des *waqf*-s des institutions qu'il supervise et non des biens propres. Sa richesse apparente n'était en fait que la manifestation de sa gérance des biens de ces institutions. Il fallait peut-être souligner cette dimension et éviter des interprétations qui renforceraient le caractère hagiographique du texte. C'est le cas par exemple de celle qui interprète le terme de *mihrâth* par *hinshîr* (note 664). Il est plus logique de l'interpréter comme un terme équivalent à celui de *mâshya*, surface qu'une charrue tirée par une paire d'animaux de trait est capable de labourer pendant une saison agricole. Le terme charrue est d'ailleurs utilisé dans d'autres aires culturelles dans cette acception. L'autre élément, que nous avons déjà évoqué ci-dessus, est ce qui nous a semblé le parti pris en faveur du saint. Lorsque les Autorités turques tentent de lui soustraire certains de ses biens, ce n'est pas obligatoirement une manifestation d'injustice envers lui, mais elle peut être interprétée comme une volonté de reprise en main des prérogatives de l'institution étatique. Nous l'avons remarqué en ce qui concerne le problème de l'impôt et du *Bayt al-mâl*. Nous pouvons également lier les différentes allusions aux expropriations des propriétés foncières du saint à un phénomène plus général, étudié par Abdelhamid Hénia¹¹. Pour résumer schématiquement la proposition de cette recherche, disons qu'au moment de l'installation des Ottomans, la plus grande partie des terres du pays était considérée comme terre inculte ou morte (*mawât*), et toute terre vivifiée appartenait à celui qui l'exploitait, conformément à la doctrine malékite. Les autorités ottomanes s'empressèrent en revanche de déclarer

les *mawât* propriété de l'Etat, et toute vivification devait recevoir l'autorisation de son représentant et payer une taxe, exploitant en cela les préceptes du rite hanafite¹². Il est fort probable que les conflits à propos des *hinshîr*-s entre Qashshâsh et ces autorités, lorsqu'ils ne portaient pas sur les droits de perception fiscale, devaient relever de cette différence d'appréciation en ce qui concerne les terres incultes faisant partie de propriétés très partiellement exploitées. Si l'hagiographe présente les choses autrement, c'est aussi, ne l'oublions pas, parce que le pouvoir politique est, dans la culture maghrébine, synonyme de tyrannie¹³.

Sans doute, l'opposition entre Qashshâsh et les autorités politiques est, pour une large part, historique. On ne peut cependant oublier qu'elle relève également d'un trait plus général, plus structurel à la fois de l'hagiographie comme genre, et au delà, de la culture maghrébine de cette époque. Des recherches ont pu la relever dans le Maroc du XVII^{ème} siècle comme dans l'Algérie du XVI^{ème}¹⁴. Geertz en particulier l'interprète comme une opposition entre les deux principales manières institutionnalisées (avec le confrérisme) dont le divin est présent au monde au Maroc : la sainteté miraculeuse et le chérifisme. A-t-elle eu à Tunis la même signification, dans un contexte où le prince ne bénéficie pas de cette légitimité généalogique ? Ne peut-on pas, sur la base de ce texte, discuter cette interprétation peut-être trop réductrice ?

L'étude des dimensions factuelles de l'œuvre ne révèle que le versant somme toute second de l'hagiographie. Celle-ci n'est pas une chronique d'histoire et son intérêt pour l'historien est ailleurs. Elle est avant tout dans la mise en scène d'une figure, d'un archétype, celui du saint, dont le démontage et la comparaison avec d'autres figures pourraient rendre au mieux la manière particulière avec laquelle les gens de cette époque organisaient leur monde et s'y représentaient. L'attachement à mieux comprendre l'originalité du texte dans son écriture aurait été digne d'intérêt également, en le comparant à d'autres écrits hagiographiques (maghrébins, musulmans ou chrétiens) et aux autres genres littéraires. Les trop rapides allusions de l'avant-propos ne sauraient suffire pour cerner ses particularités. Certes, on ne saurait reprocher aux auteurs le choix de leurs centres d'intérêts, mais comme leur étude accompagne l'œuvre, l'étude de ses aspects formels était prioritaire... Peut-être le fait que l'un des deux auteurs ait déjà abordé certains de ces aspects dans une étude antérieure l'a-t-il dissuadé de s'y trop pencher cette fois-ci.

L'ŒUVRE DANS LE CONTEXTE ÉDITORIAL

On aurait également aimé voir examinée la manière dont les lecteurs ont perçu le texte, notamment par une comparaison entre les figures de Qashshâsh telles qu'elles se présentent dans ses autres biographies. Quel a été le rôle du *Nûr* dans la construction de la figure du saint ? Le moins que l'on puisse dire est que la dimension sainte de Qashshâsh était controversée. Déjà l'œuvre laisse entrevoir la pauvreté de la dimension mystique chez ce personnage, comme les contradictions, soulignées par les auteurs de l'étude, sur ses manières de s'habiller et de se nourrir, ses grasses matinées, etc. Beaucoup de savants de la ville mettaient en doute son désintéressement, l'accusaient même parfois d'être trop gourmand des biens d'ici-bas. Certains récits concernant ses rapports avec les Turcs et les autorités politiques soulignent ses appétits de pouvoir. Ce que l'auteur présente comme des preuves de dévotion de masse peut être ramené à sa figure bien terrestre, de gestionnaire et de redistributeur des biens *waqf*-s de la ville. On peut donc légitimement se poser la question de savoir si cette dimension sainte n'est pas une pure conséquence de la publication du *Nûr*, ou du moins, de la systématisation et la modélisation d'une perception somme toute secondaire du vivant même du *waliyy*. L'examen des biographies plus tardives de Qashshâsh révèle qu'en dépit des adaptations ultérieures du texte, le succès est relatif. Les textes tunisiens sont très laconiques sur la vie du saint ou se taisent complètement. La méfiance reste de rigueur dans la courte biographie que lui consacre son contemporain constantinois al-Fakkûn. La plupart se contentent de citer sa prédiction du massacre des membres du *Dîwân* en 1591. Bien que tous n'hésitent pas à lui accorder le statut saint, leur réserve à son égard est manifeste. Aucun d'eux ne cite le *Nûr* explicitement. Pourtant, les quelques histoires qu'ils citent à son propos laissent supposer qu'ils ont eu connaissance du texte, du moins indirectement. Il est utile ici de comparer ces textes avec les biographies de Qashshâsh qui n'ont pas eu manifestement accès au *Nûr*. Celui du Marocain Ibn al-Qâdhî, qui l'a rencontré à Tunis vers 1589, est le plus enthousiaste. Pourtant, il a été écrit du vivant même du saint¹⁵. Enfin, sa notoriété en Orient est due sans doute à un autre corpus de *manâqib*, rédigés par Muhammad B. Sha'bân al-Tarâbulî, savant et *qâdhî* de Tripoli avec rang de *mawlâ*, mort vers 1611, et qui est sans doute l'une des sources d'al-Muhibbî à travers Ibn Naw'î.

Deux séquences citées par al-Muhibbî n'existent pas dans le *Nûr*, en plus de vers chantant ses vertus composés par les deux *shaykh-s al-islâm* Yahya B. Zakariyya et Muhammad B. Sa'duddîn, les plus hautes autorités religieuses de l'Empire¹⁶. Il faut donc bien conclure que la réception du texte d'Ibn Abî Liha en Ifriqya (si on veut bien considérer que Constantine y est partiellement intégrée, culturellement s'entend) est nettement plus négative que l'image que le saint a pu se constituer en dehors de cette aire culturelle. Il y a là un problème historique à creuser. Les auteurs de l'étude ont montré, à travers les différentes versions du texte, le processus d'accentuation de l'aspect archétypal du *Nûr*, preuve que le texte original ne peut être considéré que comme un moment, jugé insuffisant par des époques ultérieures, dans la construction de la figure du saint ; toujours en mouvement. Mais cette adaptation n'a manifestement pas réussi à faire oublier la version première du texte. Loin de réussir à imposer une figure consensuelle du saint, celui-ci a au contraire creusé la méfiance à son égard en gardant en mémoire les aspects les plus controversés. On peut estimer que c'est là un échec majeur de l'œuvre.

Pour revenir à l'ouvrage édité, texte qui n'est certes pas facile à présenter convenablement au public, les éditeurs ont largement réussi cette tâche. Certaines erreurs, toujours inévitables dans un travail de cette ampleur, se sont malheureusement glissées dans l'édition. Citons en quelques exemples pour aider à une correction ultérieure. L'ouvrage *tanbîh al-'anâm* n'est pas dû à Abdulghâlib Adhdhûm al-Misrî (?), mais à Abduljalîl Adhdhûm de Kairouan, qui a vécu au XVI^{ème} siècle et était le grand-père de Bilgâsim Adhdhûm (note 23). De même, Muhammad al-Rassâ, notaire ayant rédigé l'acte de fondation du verger de Jimna au profit de la *zâwya* du Funduq par le sultan hafside Uthmân, ne peut être Abû Yahya al-Rassâ, également notaire mais décédé en 1624. Il s'agit de Muhammad al-Rassâ, *qâdhî al-jamâ'a* et *imâm* de la Zaytûna, mort en 1489 et contemporain du Sultan (note 580). L'autre nom du village de Ras Jbal jusqu'en plein XIX^{ème} siècle est Banû Ghâlib, et il fallait donc suivre le manuscrit autographe (note 656). Le Misrâtî, *imâm* de la Zaytûna cité dans le texte, n'est évidemment pas Abû al-Fadhl, comme l'ont pressenti les éditeurs, mais sans doute Ahmad al-Misrâtî, mufti contemporain de Bilgâsim Adhdhûm, en exercice autour de 1601. Enfin, il faudrait lire Ahmad al-Maqqarî et non al-Maghribî (note 1011), célèbre savant et homme de lettres tlemcénien de Fès, auteur du non moins

célèbre *Nafh al-tîb*, émigré et mort couvert d'honneurs en Egypte en 1632.

On pourrait également reprocher aux deux éditeurs la surabondance de notes pas toujours nécessaires. Souvent, ces notes proposent des interprétations du texte et ces tentatives de clôture, de verrouillage de l'espace déployé par l'œuvre sont superflues et alourdissent inutilement sa lecture, surtout lorsque ces tentatives d'interprétations ne sont pas très heureuses ou affirmées au lieu d'être simplement proposées. Ainsi l'insistance de l'auteur sur la ressemblance entre Qashshâsh et son fils aîné peut certes s'expliquer par l'affirmation de la parenté biologique entre eux, mais peut relever du souci de désigner plus largement l'héritier présomptif du saint (note 178). De même la note proposant d'interpréter la maladie du saint comme étant la syphilis semble plutôt hasardeuse (note 365).

Ces tentatives d'interprétations vont malheureusement parfois trop loin, touchant en quelque sorte à l'intégrité du texte. Ainsi en est-il de la ponctuation, des divisions en paragraphes, de l'ajout de signes diacritiques et pour lesquels aucune justification méthodologique n'a été présentée. De même, pour la correction grammaticale ou d'orthographe, heureusement limitée, mais qui, à notre avis, ne doit pas avoir lieu du tout. Dès le moment où les éditeurs ont choisi une copie et décidé d'en faire leur manuscrit de base, leur travail ne doit en rien modifier le texte original, sauf à en signaler les différentes versions. Rendre l'intégrité du manuscrit est capital pour le chercheur qui le lit, car chaque "erreur" de l'auteur ou du copiste est grosse de significations diverses sur un niveau de langue, une compréhension du mot ou de la phrase, une réception culturelle. Ajouter un point d'interrogation ou d'exclamation est une perversion du sens, de l'intention de l'auteur, ou plus simplement un anachronisme.

On aurait également préféré que soient publiés les textes de la fondation *waqf* par Ahmad Bey qui figurent au début des manuscrits et qui peuvent être utiles aux chercheurs travaillant sur la culture ou la politique culturelle de ce bey. On aurait enfin aimé que soit signalé le fait que le manuscrit autographe est amputé selon toute vraisemblance de ses six premières pages, qui sont ici d'une écriture et d'un papier différents de celui du reste de la copie. C'est l'indice d'une reconstitution plus tardive, et une preuve supplémentaire que d'autres manuscrits peut-être autographes circulaient avant cette réparation malheureusement non datée.

Ces quelques remarques ne diminuent en rien le travail amplement sérieux des deux éditeurs, mais veulent susciter l'attention autour d'une publication en tous points utile. Reste à rendre hommage au courage sans cesse renouvelé de la toujours jeune maison d'édition, *al-Maktaba al-'atika*, dont le sérieux tranche avec le reste du paysage éditorial de ce pays. Le résultat en est un texte à la fois utile et agréable à lire, un beau cadeau aux lecteurs.

NOTES

1. M. De Certeau, "Hagiographie", dans *Encyclopaedia Universalis*. Ce trait est retrouvée par H. Touati dans la régence d'Alger au XVI^{ème} siècle, voir : "Approche sémiologique et historique d'un document hagiographique algérien", *Annales, E.S.C.*, sept.-oct. 1989, pp. 1205-1228.

2. T. Bachrouch, *Le Saint et le prince en Tunisie*, Tunis, 1989, p. 107 et ss.

3. *Archives du Domaine de l'Etat*, Actes notariés de la Jam'iyat al-awqâf, Mosquée al Zaytûna.

4. Voir : *Ibid*, madrasa al-Ma'rûfî de Sousse.

5. En 1588 par exemple, ce sont les Autorités turques qui nommaient les *shaykh*-s de la *Shannâ'iyya*, réservée semble-t-il, aux suppléants malikites des *qâdhî*-s hanafites. Voir B. Adhdhûm, *Ajwiba*, Bibliothèque Nationale (Tunis), manuscrit n° 18418, f° 13 r°.

6. A. Al-Fakkûn, *Manshûr al-hidâya fî kashf hâl man 'idda'â al-'ilm wa al-wilâya*, Beyrouth, Dâr Al-Gharb al-islâmî, 1987, pp. 118 et ss.

7. *Ajwiba*, manuscrit n° 18418, f° 88 r° et manuscrit n° 4854, f° 2A.

8. Certaines significations de cette citation ont été abordées par A. Hénia dans : *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne*, thèse de doctorat d'Etat, Faculté des Sciences Humaines et sociales de Tunis, 1995, Vol. 2, chap. 5.

9. B. Adhdhûm, *op.cit.*, manuscrit n° 4854, f° 74 r° et 238 r°; manuscrit n° 18418, f° 42 r° et 88 r°.

10. M. Ibn Abî Dînâr *al-Mun'is fî akhbâr Ifrîqiya wa tûnis*, Tunis, 1967, p. 221 indique pourtant que le Dey al-Hâjj Mâmî Jmal se réfugia dans la *zâwya* Qashshâshiyya après sa destitution en 1677.

11. A. Hénia, *op.cit.*

12. *Op. cit.*, v. 1, ch. 4.

13. J. Dakhli, *L'Oubli de la cité*, La Découverte, Paris, 1990, ch. VII.

14. C. Geertz, *Observer l'islam. Changement religieux au Maroc et en Indonésie*, Paris, 1992, Ch. 2. et H. Touati, *op. cit.*, pp. 1224-1226.

15. Pour ces sources, voir la bibliographie fournie dans l'édition.

16. M. A. Al-Muhîbî, *Khulâsat al-'athar*, Le Caire, 1284 h., t. I, pp. 140-143 et t. III, pp. 474-475 et du même : *Nafhat al-rayhâna*, t. III, pp. 79 et ss.

LEXIQUE DES TERMES ARABES CITÉS DANS LE TEXTE

'*adl* : témoin instrumentaire.

'*asab* : agnat, cohéritier mâle non réservataire de la lignée masculine. Le Trésor Public peut intervenir en tant que '*asab* à défaut d'héritiers réservataires ou d'agnats.

'*âlim* : savant, versé dans les sciences religieuses.

haraka : faveur divine qui se manifeste essentiellement par le pouvoir d'intercession auprès de Dieu.

Bayt al-mâl : Trésor Public.

dhikr : récitation de litanies remémorant le nom de Dieu.

fgîr : littéralement : pauvre. Servant d'une *zâwya* ou d'une confrérie mystique.

fiqh : droit, science du droit.

hadhra : séance collective de chants et de danse mystiques

hadîth : science des traditions du Prophète.

hijba : retrait du monde, réclusion, claustration.

hinshîr : lieu-dit composé de terres cultivées et incultes ; propriété foncière, domaine.

khammâs : ouvrier agricole au quint.

karâma : prodige, miracle.

madrasa : lieu d'étude et d'hébergement des étudiants et maîtres.

majbâ (pl. *majâbî*) : terme générique pour impôts, dont quelques-uns sont cités ici tels que *hukr*, *qatî*, *zakât*, *'ushur*, et *kharâj* (celui-ci pouvant aussi signifier impôts en général).

manqaba : vertu, qualité, haut fait ; séquence de base d'un recueil hagiographique.

mâshya : mesure de surface équivalant à la surface labourée par une paire d'animaux de trait pendant une saison agricole (près de 10 ha dans le nord du pays)

mawât : littéralement : terre morte. Terre inculte.

mihrâth : littéralement : "charrue", mais terme probablement utilisé dans le sens de *mâshya*.

muftî : fonction de celui qui délivre des avis autorisés sur des points de droit.

qâdhî al-jamâ'a : Juge et chef du corps des juges d'un Etat souverain (littéralement : juge de la communauté).

ra'iyya : sujets, ceux qui paient l'impôt.

shaykh : titre honorifique (maître) largement décerné à ceux qui ont quelques compétences dans le savoir ésotérique ou exotérique et aux chefs de fractions tribales ou de quartier.

sûft : mystique.

walâ' : lien de protection et de clientélisme, liant en général des affranchis ou de nouveaux convertis à leurs maîtres.

waliyy : proche de Dieu, saint.

waqf : bien fondé en mainmorte au profit immédiat ou final d'une oeuvre charitable.

zâwya : lieu de retraite, de dévotion et parfois d'enseignement, mais aussi lieu de cultes rituels collectifs. Il est généralement bâti autour de la tombe d'un saint ou dédié au maître fondateur d'une confrérie mystique.

TUNIS ET ALGER DANS LES RÉCITS DE VOYAGE FRANÇAIS DES XVII^{ÈME} ET XVIII^{ÈME} SIÈCLES : UN RÉVÉLATEUR DES MENTALITÉS EUROPÉENNES

VINCENT MEYZIE

Vincent MEYZIE est enseignant d'histoire dans un lycée. Il nous présente ici une synthèse partielle de son DEA en histoire moderne "Contribution à une étude historique des récits de voyage" soutenu en 1998 à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de Madame Josette PONTET.

Notre propos ne consiste pas en une présentation de Tunis et d'Alger selon les voyageurs français des deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Cette problématique a en effet déjà été appliquée à Alger¹. Cette contribution vise plus modestement à enrichir le questionnaire de l'historien de quelques réflexions concernant à la fois l'histoire des mentalités et la méthodologie historique². La première interrogation porte sur la vision de la ville maghrébine, à travers les exemples tunisois et algérois, comme révélateur des mentalités des voyageurs français des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Par histoire des mentalités, nous désignons l'étude des représentations conscientes et inconscientes dans leur articulation avec la réalité historique globale³. La seconde réflexion s'attache à une relecture de récits de voyage, souvent déjà connus et cités, mais avec la volonté de montrer la pertinence de cette source pour répondre à notre approche historique. Ces deux questionnements complémentaires s'inscrivent plus globalement dans un courant historiographique récent qui s'intéresse à

l'élaboration, la diffusion et la réception des lieux communs⁴.

Le choix de Tunis et d'Alger se justifie autant par leur importance et leur rôle parmi les villes maghrébines que par les nombreuses mentions dont elles font l'objet dans les récits de voyage français. Le corpus utilisé, comprenant dix textes d'inégale longueur, est certes restreint mais suffisant pour tester les hypothèses de recherche énoncées⁵ (dans l'ordre chronologique de leur rédaction, nous utilisons les ouvrages de Dan, de Coppin, du chevalier d'Arvieux, de Peyssonnel, de Fau, de La Condamine, de Shaw, de Desfontaines, de Poiret et de Venture de Paradis).

Nous proposerons un essai de lecture nouvelle, plus exactement une lecture inversée des récits de voyage. En effet, un double renversement de perspective s'impose : priorité aux mentalités des voyageurs dans leur diversité et leur historicité, sur la véracité objective des textes ; intérêt pour les déformations culturelles du discours plus que pour ses informations factuelles. Nous ne rejetons pas les approches classiques des récits de voyage ; nous les intégrons dans une approche plus englobante. La lecture littéraire de Guy Turbet-Delof et de Denise Brahimi⁶ reste une lecture préliminaire indispensable. Elle permet notamment de recenser l'outillage linguistique disponible et non disponible, c'est à dire la *Barbarie des mots* selon l'expression de G. Turbet-Delof, utilisé pour décrire l'urbanité maghrébine. La lecture historique réalisée par Pierre Boyer, Paul

Sebag et André Raymond⁷ joue le rôle d'une lecture complémentaire inévitable. Elle fonctionne alors comme un tamis séparant le bon grain, l'information vraie et vérifiée, de l'ivraie, la déformation ou la falsification qui sont les matériaux de base de l'historien des mentalités. Le dialogue nécessaire avec ces deux approches permet de distinguer entre les éléments relevant du genre littéraire, du fait historique et des mentalités. Deux thèmes se prêtent particulièrement bien à un tel échange : la difficile appréhension d'une réalité urbaine étrangère et étrange ; la perception de l'urbanisme militaire motivée par des objectifs idéologiques.

LA VISION PROBLÉMATIQUE DE L'ALTÉRITÉ URBAINE : TUNIS ET ALGER COMME "VILLES INVISIBLES" ⁸

Tunis et Alger aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles apparaissent pour les voyageurs français comme des objets urbains non identifiés ou mal identifiés en raison d'un double obstacle, linguistique et idéologique, que nous présenterons à travers les cas les plus typiques.

Un langage déficient : l'utilisation nécessaire d'une "rhétorique de l'altérité" ⁹

Ne disposant pas des termes exacts ou adaptés pour décrire l'urbanité maghrébine, les voyageurs recourent à une "rhétorique de l'altérité". Elle se manifeste essentiellement sous trois formes. En premier lieu, ils utilisent le procédé de l'omission. Le mot *souk* n'apparaissant qu'au XIX^{ème} siècle, tout le vocabulaire nécessaire à la description de la vie commerciale de la ville n'est pas encore disponible au XVIII^{ème} siècle. Privés des termes appropriés, cet aspect de l'économie urbaine reste ainsi volontairement ignoré. En deuxième lieu, le procédé de la comparaison devient d'un emploi fréquent. Peyssonnel¹⁰ présente ainsi une caractéristique sociale tunisoise : "ils (les Biscanas) sont employés ici aux mêmes usages qu'on emploie à Paris les Savoyards ; ils nettoient les lieux, les cheminées, vont chercher de l'eau et font tous les plus bas emplois". L'établissement d'un parallèle entre des immigrants originaires du Sahara et la communauté savoyarde parisienne révèle à la fois une carence linguistique de l'auteur et un souci didactique vis-à-vis du lecteur. Elle met aussi en évidence la difficulté des Occidentaux à analyser un monde arabe marqué par la spécificité. Ils sont obligés de recourir à une méthode comparative qui se montre en fait asymétrique, la référence à l'objet connu prenant

souvent le pas sur la description de la réalité inconnue. Ils tombent ainsi dans le piège de la démarche annexionniste¹¹, limite inhérente à toute approche comparatiste. Un seul texte échappe à cette "rhétorique de l'altérité" : le rapport de Venture de Paradis, chancelier - interprète à Tunis de 1780 à 1786, destiné à l'abbé Raynal. La durée de son séjour maghrébin et sa maîtrise de la langue arabe expliquent cette exception. La troisième stratégie adoptée repose sur le procédé de la négation. Prenons l'exemple d'une remarque générale sur l'urbanisme tunisois : "on ne trouve dans cette ville ny place ny édifice qui attirent l'attention" ¹². Elle nous permettra de confronter la lecture traditionnelle littéraire à une approche basée sur l'histoire des mentalités. L'emploi récurrent de tournures négatives ne peut pas être seulement interprété comme l'indicateur d'un déficit dans la maîtrise de la langue mais doit être lu principalement comme le révélateur d'un écran culturel. En effet, l'individu éclairé du XVIII^{ème} siècle projette une vision monumentale de la ville¹³, celle-là même dont les fondements utopistes commencent à se développer en France. Il tente de retrouver sur le sol africain les signes d'une cité ouverte par un urbanisme aéré et hygiéniste, structurée par des constructions publiques. La négation devient l'expression d'une attente frustrée, d'un décalage culturel.

L'idéologie comme écran entre le voyageur et la ville maghrébine

L'analyse proposée par la lecture littéraire de ce type de remarques, fréquentes dans les textes, est révélatrice de l'intérêt mais surtout des limites de cette approche. Ainsi, Denise Brahimi constate que Peyssonnel est incapable de décrire précisément les villes qu'il visite ; elle parle à ce propos de *description avortée*. L'observation est juste mais l'interprétation de cette incapacité nous semble tautologique et non historique : "son attitude à l'égard des villes est révélatrice puisqu'en elles-mêmes ces peintures sont révélatrices". La lecture littéraire dévoile son insuffisance majeure : la difficulté de passer d'un constat linguistique pertinent à une explication historique satisfaisante.

Le premier exemple concerne la vision orientée de l'équipement urbain pour l'approvisionnement en eau. Deux textes, le premier sur Tunis et le second sur Alger illustrent ce cas : "depuis peu Issous Day a fait conduire à Tunis d'une lieue loin, une fontaine, par le moyen d'un aqueduc de pierre, avec de grandes voûtes et arcades, en des vallons, le tout qu'il a fait à ses frais et dépens, étant un des plus riches de tout le pays, et pour faire encore plus paraître sa magnificence a fondé deux escus de rente annuelle et

perpétuelle, pour l'entretien de cette fontaine¹⁴ ; " comme cette ville n'avait d'autre eau que celle des citernes, ce qui ne lui suffisait pas, en 1611, un Maure andalou proposa d'y conduire les eaux d'une source (...) ce projet fut exécuté, et depuis lors on voit une quantité de fontaines dans la ville " ¹⁵.

Ces deux textes attestent de l'ampleur et de la complexité des aménagements hydrauliques réalisés. Dan explique la fondation d'Issous Day en recourant au modèle de l'évergétisme romain : utilisation d'un vocabulaire repris des formules épigraphiques ("à ses frais et dépens"), recherche du prestige social comme fondement de son action ("faire encore plus paraître sa magnificence"). Cette interprétation est révélatrice du poids idéologique de la lecture antique¹⁶ qui empêche une appréhension exacte de la réalité observée. En effet, ce type de construction s'apparente probablement à un bien *habous* ; c'est à dire un bien administré par des religieux et créé par un particulier dans un souci de piété. Il s'agirait plus précisément, d'après sa destination finale, d'un *habous* public si on utilise les distinctions d'A. Henia¹⁷. Par contre, l'héritage médiéval est complètement passé sous silence, pour Dan de façon implicite et pour Peyssonnel de manière plus explicite, les travaux hydrauliques importants commençant seulement à l'époque moderne avec l'apport technique des ingénieurs morisques. Or, pour Tunis, l'héritage de la période hafside n'est pas négligeable. Cet oubli volontaire s'explique par une image négative du Moyen Âge au Maghreb, perçu comme une phase de décadence. Cette vision péjorative se fonde sur trois raisons majeures : la valorisation de la culture antique et la perception négative de l'époque médiévale, deux composantes fortes de la culture des élites européennes ; le refus d'accorder un quelconque rôle créateur à la civilisation arabo-musulmane¹⁸. A lui seul, ce dernier motif justifie l'insistance des voyageurs sur l'apport positif des Morisques à l'urbanisme maghrébin. Par leur expulsion d'Espagne en 1609, ils incarnent d'une certaine manière un transfert de technologie de l'Europe vers l'Afrique du Nord. De plus, comme l'a justement remarqué Azzedine Guellouz¹⁹ pour les textes des voyageurs éclairés du XVIII^{ème} siècle, vanter leurs mérites est un moyen détourné de critiquer l'Espagne et la Révocation de l'Edit de Nantes, c'est à dire l'obscurantisme médiéval de l'Eglise et l'arbitraire absolutiste de la monarchie. Cette évocation s'inscrit donc parfaitement dans le discours polémique des Lumières.

Le deuxième exemple porte sur l'urbanisme. Les descriptions n'en sont que partielles, se limitant à évoquer l'étroitesse des rues. Nous avons choisi une description algéroise car, sur ce sujet, les

renseignements sur Tunis sont plus fragmentaires : " c'est sans doute pour la même raison, pour se garantir de la chaleur, plutôt que pour ménager le terrain que les rues de la ville sont extrêmement étroites, les rues ordinairement n'ont que cinq à six pieds, il y en a de larges, mais il y en a beaucoup qui le sont moins encore leur plus grande largeur est-elle par en bas, car au premier étage, les maisons ont une saillie (...) au moyen de laquelle elles se rapprochent et se touchent quelques fois immédiatement, de sorte que la rue n'est plus qu'un corridor fort sombre en cet endroit " ²⁰. Cette description de la rue maghrébine est cependant précise : étroitesse variable mais généralisée, empiètement sur l'espace public au niveau des étages, manque d'air et de lumière en contradiction avec l'urbanisme hygiéniste et ouvert du XVIII^{ème} siècle. L'explication proposée est double, climatique et architecturale. La Condamine pense que ces rues permettent une bonne protection contre les ardeurs du soleil méditerranéen. Elles sont aussi la conséquence de la pratique généralisée de l'encorbellement, ce débordement de la partie supérieure des façades sur la voie publique. Cette double interprétation est partagée par la majorité des voyageurs. Elle correspond sans aucun doute à la réalité urbaine mais seulement de façon partielle. Les récits construisent en fait un *lieu commun*, un topos culturel comme le montre la confrontation de leurs données avec les analyses proposées par les historiens contemporains. En effet, les voyageurs ne perçoivent et ne relatent qu'incidemment l'existence de rues plus larges. Pourtant, leur importance est bien réelle comme le montrent les plans d'Alger ou de Tunis reconstitués par les historiens, notamment André Raymond. Cette surévaluation négative des rues étroites s'explique autant par la culture urbaine de témoins rejetant toute forme d'urbanisme médiéval et valorisant l'alignement, la percée, le caractère monumental que par leur tendance à dénigrer les réalisations arabo-musulmanes.

Le troisième et dernier exemple concerne la vision réductrice de l'économie urbaine. Deux témoignages sont caractéristiques du faible intérêt pour l'économie en général et pour l'artisanat en particulier : " il y a dans la ville de Tunis quelques fabriques de damasquettes, de velours et autres fabriques d'étoffes, de soie et de laine " ²¹, " [l'immigration morisque] a appris à ceux du pays plusieurs sortes de mestiers, par où la ville de Tunis s'est fort enrichie " ²². Cette description de l'artisanat tunisois est à la fois orientée idéologiquement et partielle économiquement. Le premier extrait se contente d'une approche descriptive, réduite à l'artisanat textile et particulièrement aux productions traditionnelles. Le second, en revanche, met en avant la faible capacité d'innovation de la société maghrébine et ne retient que les secteurs ayant

bénéficié d'un transfert technologique morisque, comme l'hydraulique. Ce qui ressortirait d'un archaïsme économique est généralement expliqué par un handicap ethnique (notamment par le stéréotype de la paresse arabe qui est souvent présent dans les textes) plus que par un "retard historique de développement". Si l'on compare ces deux visions à la réalité de l'artisanat tunisois, le jugement est à nuancer. Les historiens²³ s'accordent plutôt à souligner sa modernité, notamment le stade préindustriel atteint dans la fabrication des chéchias. En effet, les effectifs sont importants (environ 15 000 personnes toutes étapes confondues à Tunis), la production en très forte croissance a été multipliée par trois entre 1720 et 1770, les procédés techniques sont complexes avec une véritable division du travail, les exportations s'étendent à l'échelle de l'empire ottoman. Cette cécité des voyageurs s'explique par un *a priori* idéologique : pour ces derniers, les principales activités économiques des villes barbaresques ne peuvent être basées que sur la piraterie et la course. Or, ce jugement, déjà excessif pour le XVII^{ème} siècle, devient faux pour un XVIII^{ème} siècle marqué par une croissance des activités commerciales.

LA VISION IDÉOLOGIQUE DE L'URBANISME MILITAIRE : TUNIS ET ALGER, VILLES BARBARESQUES AUX FORTIFICATIONS IMPRENABLES ?

Tunis et Alger sont perçues comme des cités barbaresques, particulièrement dans les récits du XVII^{ème} siècle. Cette idée d'une ville guerrière se présente sous un double aspect : la course constituant le versant offensif, la muraille incarnant le versant défensif. Alors que la "muraille" constituait jusqu'alors un *lieu commun* du discours habituel sur la ville contribuant à son "*enracinement spatial*" (pour reprendre l'expression de Bernard Lepetit), nous passons à la "muraille" comme *lieu commun* relevant d'une idéologie belliciste. Une portée politique insoupçonnée au départ apparaît dans ce transfert de sens.

Les fortifications : un intérêt surprenant, une explication insuffisante

Deux textes datant du XVII^{ème} siècle offrent une description précise des fortifications de Tunis, c'est-à-dire de l'enceinte mais aussi des forteresses. Le premier est l'œuvre de Dan : "*quant au circuit de cette ville, il est d'environ une lieue et quoi que les murailles en soient assez bonnes, si est-ce qu'elle n'est pas beaucoup forte, comme n'ayant aucuns fossé ny point d'autre forteresse que l'Alcasse*"²⁴. Le second extrait, plus long, provient de l'œuvre de

Coppin : "*L'ayant bien observé d'une éminence, j'ai remarqué qu'elle est quasi deux fois plus longue que large, et que la place qu'elle remplit de ses bâtiments n'est pas de niveau et se baisse en pente d'Occident en Orient. A l'égard de la fortification elle est environnée de murailles qui sont assez hautes, principalement du côté du lac, mais qui n'ont point d'autres défenses que quelques tours d'espace en espace, et il n'y a ni fort ni bastion dans tout son circuit, dont la plus grande partie est même sans fossé*". Dans ces deux passages, comme dans d'autres longues descriptions, les auteurs procèdent à une analyse minutieuse des murailles tunisoises à travers les critères de la hauteur, de l'épaisseur, de la continuité. Ils recherchent souvent une position surplombante, comme le fait Coppin, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble. Ils s'intéressent plus spécialement à la présence d'éléments défensifs tels que les bastions, les fossés, les forts, les batteries d'artillerie comme celle du port de la Goulette qui est "*disposée de telle sorte qu'elle ne pourrait servir contre ceux qui viendraient du côté de la terre*"²⁵.

Par la comparaison explicite avec le cas algérois, les deux religieux parviennent à un constat commun : le système défensif de Tunis est loin d'être négligeable mais reste nettement inférieur aux fortifications d'Alger. En effet, "*la redoutable Alger (...) surpasse de bien loin toutes les places de la Barbarie, tant par l'avantage de son assiette, que par la force de ses remparts [avec] une enceinte de hautes murailles de pierres d'une extraordinaire épaisseur*"²⁶. Coppin vante l'efficacité des fortifications algéroises en utilisant un vocabulaire approprié et technique, acquis durant une expérience antérieure comme soldat du roi de France ; il insiste sur la véracité de ses informations en accumulant les déclarations de bonne foi ("*je dressais des mémoires fort exacts de l'état de ses places, de la faiblesse dans l'étendue de sa monarchie, et des moyens de la détruire*", "*je raconte en ingénieur quelles sont les fortifications de ses places*"). Les termes de l'architecture militaire fleurissent sous sa plume ("*parapet*", "*beau glacis*", "*contrescarpe*"...). Il tient cependant à souligner que la fortification du site est inachevée pour l'instant ce qui rend encore la ville prenable jusqu'à ce que les Barbaresques la mettent "*enfin en état qu'il ne restera plus que la seule voye de la famine pour la prendre*".

Cet intérêt marqué pour les remparts tunisois et algérois mérite une explication. L'argumentation de l'approche historique classique - nous disposons d'un bon exemple pour Alger, fort révélateur de la démarche méthodologique - semble nettement insuffisante. Pierre Boyer note qu'"Alger la bien gardée a, aux yeux des musulmans, et aussi de

beaucoup d'Européens, la réputation d'être invincible, imprenable "27. Cette lecture traditionnelle constate bien l'intérêt anormal pour les fortifications ; de plus, elle note la surévaluation de leur valeur militaire par les récits de voyage. Ainsi, le fort de l'Empereur, en référence à l'expédition de Charles Quint contre Alger en 1541, ne serait qu'"un ensemble trompeur (dont la) valeur militaire est en réalité surfaite (...) un appareil fait de mauvaises briques ". Elle nous livre un **renseignement** important : il n'y a pas eu, dans les relations européennes, de descriptions réalistes des murailles maghrébines. Si l'intérêt des voyageurs pour l'urbanisme militaire est certain (comme en témoignent les réalisations françaises de l'époque), la surestimation de son efficacité reste surprenante par le peu d'explications qu'elle nous livre. Pour la lecture traditionnelle, ces descriptions sont fausses par manque d'attention et de **connaissances** techniques des témoins, en somme par accident. Elle parvient à identifier ce *lieu commun* des récits de voyage mais se révélant impuissante à le constituer en objet d'histoire, elle le prend pour " argent comptant " comme un fait de l'histoire. Ces descriptions ne sont pas simplement imprécises, elles sont surtout biaisées par une intention polémique bien orientée.

Fonction et évolution d'un thème idéologique

Cette intention nous est révélée par l'analyse critique des préfaces qui nous dévoile la fonction de ce thème idéologique. Elles fonctionnent en effet comme de véritables modes d'emploi pour l'ensemble du texte dont elles commandent la lecture. Les deux récits de voyage concernés ont pour destinataire idéal le roi de France. La préface de l'ouvrage de Dan s'adresse explicitement à Louis XIII. Nous savons aussi que Coppin a présenté son ouvrage à Louvois en 1665. Les deux ecclésiastiques présentent la lutte militaire contre l'empire ottoman comme une nécessité politique **impérative**. Plusieurs raisons justifient, à leurs yeux, cette nouvelle croisade : affirmer la supériorité du roi de France sur les autres souverains catholiques ; la volonté d'imiter, c'est à dire d'égaliser et même de surpasser, le prestige des monarques antérieurs. Dan présente **habilement** cette argumentation : " ainsi combattant pour la cause de Dieu à l'imitation des Roys vos Devanciers, vous ferez paroître que vous portez justement le nom de Roy tres Chrestien "28. L'insistance, par le même auteur, sur le siège de Tunis en 1270 par Louis IX à son retour d'Egypte, a pour fonction de proposer un modèle de comportement royal qu'il convient de réactualiser au XVII^{ème} siècle.

A la lumière des préfaces de ces deux ouvrages, la description des fortifications de Tunis et d'Alger prend tout son sens : il s'agit clairement d'un " *discours descriptif* " 29 (par cette expression, nous désignons un discours d'opinion qui revêt les apparences d'une description réaliste). Elle a pour objectif, non de renseigner le lecteur sur leur véritable réalité, mais de corroborer les *a priori* idéologiques des deux voyageurs, partisans d'une action armée de la France contre les cités barbaresques, repaires de corsaires musulmans qui menacent les relations maritimes de la Chrétienté et capturent les chrétiens pour les condamner à devenir rameurs sur leurs galères. Les faiblesses et les forces des murailles sont précisées avec soin afin de montrer au souverain que ces ports fortifiés constituent bien des menaces réelles mais des menaces réductibles car ces deux villes sont **militairement prenables**. Il ne s'agit donc plus que d'un choix politique qui dépend du bon vouloir royal. Ces descriptions ont un but utilitaire double : inciter le roi à réviser sa politique méditerranéenne sur le plan stratégique, et sur le plan tactique, prouver qu'Alger et *a fortiori* Tunis peuvent être des conquêtes assez faciles.

Construit autour de cette représentation, le récit de voyage fonctionne alors comme " *un instrument polémique* "30. Il sert à Dan et à Coppin d'arme intellectuelle contre les partisans de la paix avec l'empire ottoman. En effet, le XVII^{ème} siècle est traversé par un débat31 récurrent entre les tenants d'une nouvelle croisade (tels Bossuet ou Racine) et leurs adversaires favorables à l'alliance franco-turque (Bayle). Ce combat est avant tout une lutte d'influence dans les cercles du pouvoir. Nos deux religieux participent évidemment au premier *lobby* dont ils incarnent la tendance dévote. Pour eux, cette guerre nécessaire à la gloire du roi est virtuellement victorieuse ; cependant, avant de se dérouler sur le sol africain, la bataille commence dans les antichambres royales : " déjà, Sire, nous aurions vu ces effets de notre valeur contre ces Infidèles, si les diverses factions des ennemis de votre couronne nous enviant ce bonheur, n'en avaient jusqu'à présent détourné vos armes victorieuses "32. Avant de vaincre les Sarrasins, il faut convaincre le roi de France. Leur point de vue n'influence que ponctuellement la politique méditerranéenne française. On peut cependant noter que Duquesne a effectué des bombardements sur Alger en 1682 et 1683, dates auxquelles a été réalisé le relevé des fortifications.

La guerre de Tunis et d'Alger n'a pas eu lieu et les murailles n'intéressent plus les voyageurs du XVIII^{ème} siècle. Le déclin de ce thème est indéniable : les descriptions d'enceintes et de fortifications deviennent plus brèves, plus neutres.

Plusieurs explications complémentaires rendent compte de ce désintérêt. Une première série de raisons tient à l'histoire religieuse et politique. Le thème de la croisade tombe en désuétude au siècle des Lumières malgré une dernière et vaine expédition espagnole contre Alger en 1775. Sur ce point, nous nuancions l'assertion de Azzedine Guellouz³³ qui trouve dans les récits des voyageurs éclairés " *cette conclusion quasi-unanime : une croisade philosophique de l'Europe unie est préconisée contre les Barbaresques* ". La comparaison de la place de ce thème dans les textes du XVII^{ème} et ceux du XVIII^{ème} montre au contraire son effacement. Les relations diplomatiques se normalisent entre le royaume de France et la régence de Tunisie avec l'établissement de traités à partir de 1710. En effet, le commerce se substituant progressivement à la course, la menace corsaire qui justifiait les interventions militaires contre les villes de Barbarie diminue fortement. Une deuxième série de raisons est liée à l'histoire des mentalités. Les voyageurs ont désormais des préoccupations apparemment moins bellicistes, plus scientifiques. De la " muraille " comme composante majeure de l'ancien discours définissant le fait urbain, nous assistons à l'émergence d'un discours fonctionnel centré sur l'économie et la population³⁴. Les évolutions conjointes du contexte historique et du cadre mental rendent compte du déclin de ce thème.

Un autre thème subit une évolution similaire : la description des bagnes pour les captifs chrétiens³⁵. Au XVIII^{ème}, elle constituait le sujet central des récits de voyage écrits par les religieux allant en Barbarie pour racheter les esclaves. Le même discours descriptif qui détermine le tableau des fortifications s'applique à la peinture de ces bagnes : le lieu commun de la cruauté barbaresque sert dans ce cas de légitimation morale et religieuse pour une future croisade. Mais, dès la fin du XVII^{ème} siècle et surtout au XVIII^{ème}, ce *topos* littéraire change de signification. Les voyageurs décrivent alors plutôt ces bagnes comme des logements collectifs pour esclaves et mettent en avant leur liberté paradoxale : liberté relative de circulation (" *une liberté entière d'entrer et de sortir quand on veut. La porte principale s'ouvre à la pointe du jour et se ferme fort tard* " ³⁶), liberté absolue de religion, possibilité d'exercer des emplois spécifiques et d'accumuler un pécule. Opérant un renversement de sens, Peyssonnel retourne contre ses inventeurs ce lieu commun en réfutant explicitement leurs témoignages : " *Sur les relations que j'avais lu je croyais trouver ces misérables dans un état à tirer des larmes de sang mais ce que je vis ne répondit pas aux idées que je m'étais faites à la lecture des livres que les religieux de la Rédemption des captifs ont soin de débiter* [car en

effet] *les Turcs de ce pays sont forts humains pour leurs esclaves. Pour moi qui ay été dans l'Amérique et le Levant [...] j'ai été témoin de bien des cruautés et même de l'inhumanité des chrétiens envers leurs esclaves nègres, et beaucoup d'affabilité et de bonnes manières des Turcs envers les esclaves Chrétiens* " ³⁷. Cet homme éclairé utilise lui aussi le récit de voyage à des fins polémiques mais à l'opposé des objectifs des Trinitaires et des Merciaires. Vanter l'humanité des Turcs envers leurs captifs est un prétexte pour dénoncer avec plus de virulence l'inhumanité des chrétiens envers leurs esclaves noirs. Dans le cadre du combat des Lumières contre l'obscurantisme clérical, il critique à la fois les préjugés religieux et l'esclavage colonial tout en s'inscrivant dans la tradition de la légende noire anti-hispanique.

Les analyses obtenues peuvent apparaître inachevées. Cependant, cet inachèvement est le reflet d'une recherche en cours. Les questions abordées sont pointues, voire pointillistes, alors que le corpus utilisé est limité et que toute la bibliographie sur le sujet n'a pas été convoquée³⁸. Le questionnement des récits de voyage par l'histoire des mentalités reste un champ peu défriché de l'historiographie. Les interrogations soulevées peuvent être confirmées ou infirmées par l'analyse comparée entre le Maghreb et d'autres espaces culturels (le Moyen-Orient par exemple). Nous espérons seulement avoir suscité quelques réflexions stimulantes.

Néanmoins, deux conclusions majeures s'imposent au terme de cette brève étude. En premier lieu, les récits de voyage du XVII^{ème} siècle contribuent à la fabrication d'un discours sur Tunis et d'Alger démontrant la nécessité et la possibilité d'une nouvelle croisade. L'influence de cette construction sur la diplomatie royale française a été sans doute négligeable. Par contre, une recherche axée sur la postérité lointaine de cette représentation dans les images véhiculées par la littérature orientaliste ou dans les récits des historiens coloniaux révélerait, soit les résurgences inattendues du *topos* hors de son contexte initial, soit son effacement progressif et définitif. Ce problème de l'origine des clichés culturels, de leur utilisation et de leur pérennité constitue sans nul doute une piste féconde. Le lieu commun, objet d'histoire, défini comme une " *structure ouverte et modulable* " ³⁹, change de sens selon les contextes historiques et les stratégies d'utilisation. Son efficacité se mesure à sa banalité même et à sa répétition.

Le deuxième apport relève de l'histoire des mentalités. Les voyageurs français se sont révélés incapables d'accéder à une vision d'ensemble de la ville maghrébine. Ce constat est valable pour Tunis et Alger mais il peut être élargi à d'autres villes. Les

voyageurs se heurtent à un triple obstacle : le blocage d'une langue inapte à décrire certains aspects du réel, l'écran d'une culture véhiculant des attentes décalées par rapport à la civilisation observée, le poids d'une idéologie charriant des préjugés hérités qui se concrétisent en a priori défavorables. Il faut sans doute aller au delà d'un jugement de valeur négatif, concluant à l'impossibilité pour les civilisations de parvenir à une compréhension réciproque. La vision des villes maghrébines par les voyageurs français des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, replacée dans le temps long et dans le cadre plus large de la perception occidentale du monde arabo-musulman, n'est que l'avatar particulier d'une méconnaissance séculaire. Pour paraphraser une formule célèbre du Général De Gaulle, on peut effectivement conclure que vers le Maghreb compliqué, ils sont bien partis avec des idées simples...

NOTES

1. Voir notamment l'intéressant travail de F. Cresti, dont l'article "Descriptions et iconographie de la ville d'Alger au XVI^{ème} siècle", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1982, p. 122.
2. Dans le prolongement de cette réflexion méthodologique : Denise Brahimi, "La littérature de voyage au Maghreb : historiographie et étude méthodologique", dans *Le Monde arabe au regard des sciences sociales*, Conférences données au Centre de Documentation Tunisie-Maghreb, 1989, publication CTDM, p. 85 à 106.
3. Nous nous situons ici dans le sillage des travaux théoriques et pratiques des historiens de l'école des Annales notamment des études des médiévistes Georges Duby et Jacques Le Goff, du moderniste Michel Vovelle.
4. J. Dakhli, "La question des lieux communs. Des modèles de souveraineté politique dans l'Islam médiéval" (p. 39-61), dans *Les formes de l'expérience Une autre histoire sociale*, Bernard Lepetit dir., Albin Michel, 1995, p. 337 ; nous reprenons la problématique de l'auteur concernant les *topoi* politiques en la transposant aux *topoi* urbains.
5. Pour plus d'informations sur la méthodologie employée et les hypothèses annoncées, nous l'envoyons à notre travail de DEA soutenu à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1998, portant sur l'ensemble des villes du Maghreb : V. Meyzie, *Contribution à une étude historique des récits de voyage*.
6. D. Brahimi, *Voyageurs français du XVII^{ème} siècle en Barbarie*, thèse de lettres, Paris III, 1976, p. 593 ; G. Turbet - Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, thèse de lettres, 1973, p. 407.
7. P. Boyer, *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Paris, Hachette, 1964, p. 266 ; P. Sehag, *Tunis au XVII^{ème} siècle*, L'Harmattan, 1989 ; A. Raymond, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, 389 p.
8. Expression de P. Camporesi, *Les belles contrées : naissance du paysage italien*, 1995, 209 p.
9. Expression utilisée par F. Hartog pour qualifier la description des peuples barbares par Hérodote.
10. Ce médecin français, adepte des Lumières, a effectué un voyage au Maghreb en 1724 / 5. Cité dans : Peyssonnel J.A., *Relation d'un voyage en Barbarie*, édition la Découverte, 1986, 268 p., p. 25.
11. J. Dakhli, article, *op.cit.*

12. Peyssonnel, *op. cit.*, p. 52.
13. R. Chartier, G. Chaussinand-Nogaret, H. Neveux, E. Le Roy-Ladurie, *Histoire de la France urbaine, la ville des temps modernes* ; tome 3, p. 16 à 20 et p. 283 à 288 ; Seuil, 1981.
14. Dan (ecclésiastique, il voyage au Maghreb en 1634), *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger, Tunis, Salé et Tripoli*, Paris, 1637.
15. Peyssonnel, *op.cit.*, 17.
16. Trois textes sur Hippone (de Dan, Poiret et Desfontaines) sont caractéristiques de cette idéalisation de la culture antique notamment sous son aspect chrétien. Ils sont analysés plus en détail dans notre travail de DEA.
17. A. Hénia, *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne*, Université de Tunis, thèse de doctorat d'Etat, 1995, tome 4 (chapitre 10 : Pratiques *habous* et stratégies sociales, p. 895 à 975).
18. Cette "thématique de la ruine" est présente dans la pensée politique musulmane selon l'analyse de Jocelyne Dakhli (*Le divan des rois, Le politique et le religieux dans l'islam*, Aubier, 1998, 427 p.) Cependant, d'après l'auteur, elle influence peu la tradition des Lumières et la tradition romantique de la ruine.
19. A. Guellouz, "Voyageurs "éclairés" en Régences barbaresques : analyse idéologique du regard philosophique sur les pays du Maghreb turc (1715-1789)", *Actes du VI^{ème} Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée*, p. 591 à 595, 1973.
20. La Condamine, astronome, effectue un voyage à but scientifique à Alger en 171. Le récit est publié par M. Emerit, "Le voyage de la Condamine à Alger", *Revue d'Alger*, t. XVIII, 1954.
21. Peyssonnel, p. 85, *op.cit.*
22. Dan, p. 145, *op.cit.*
23. Nous empruntons ces informations à L. Valensi, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*, Flammarion, Paris, 1969, 140 p.
24. Dan, *op.cit.*
25. Comme le Père Dan, le Père Coppin, diplomate-ecclésiastique, effectue deux voyages au Maghreb en 1640 et 1665 pour racheter des captifs chrétiens : *Relation des voyages faits dans la Turquie, dans la Thébàide et la Barbarie*, Lyon, 1720.
26. Coppin, *op.cit.*, et suivantes.
27. P. Boyer, *op.cit.*, p. 23 et suivantes.
28. Dan, préface, *op.cit.*
29. Notion utilisée par B. Lepetit à propos de la méthode d'Arthur Young, *Voyages en France*, p. 111-130, *Composer le paysage : construction et crises de l'espace (1789 -1992)*, Champ Vallon, Paris, 1989, 357 p.
30. G. Labrot, *Un instrument polémique : l'image de Rome au temps du schisme : 1534 - 1667*, thèse, 1978, 544 p.
31. Débat entre "guerre ou paix ?" selon le titre d'un chapitre de G. Turbet - Delof, *op.cit.*
32. Coppin, préface (dont le titre est révélateur de son programme politique) : "le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte", *op.cit.*
33. A. Guellouz, article cité.
34. R. Chartier, G. Chaussinand-Nogaret, H. Neveux, E. Le Roy-Ladurie, *Histoire de la France urbaine, la ville des temps modernes* ; tome 3, *op.cit.*
35. Bartholomé Bannassar, Lucile Bannassar, *Les chrétiens d'Allah L'histoire extraordinaire des renégats XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles*, Perrin, 1989, 493 p.
36. Chevalier d'Arvieux, diplomate, voyage en Barbarie en 1674-1675 ; *Mémoires* publiés par le père Lahat, Paris, Deslepine, 1735, p. 3 à 7.
37. Peyssonnel, *op.cit.*, p. 56 et 57.
38. Nous n'avons pu consulter l'ouvrage très récent de Dominique Carnoy, *Représentations de l'islam dans la France du XVII^{ème} siècle*, L'Harmattan, 1998, 364 p.
39. J. Dakhli, *op.cit.*

◆ **L'autorité des saints. Perspectives historiques et socio-anthropologiques en Méditerranée occidentale**, sous la direction de Mohamed KERROU, Paris, 1998, 357 p. (Collection Éditions Recherche sur les Civilisations).

Ce travail collectif sur l'autorité des saints en Méditerranée occidentale propose un ensemble de textes plus riches les uns que les autres, qui mettent l'accent sur la variété des modalités du phénomène selon l'époque et le lieu pris en compte. L'originalité et la force de cette collection d'articles découlent de sa grande cohérence. Loin d'une " compilation " de travaux éparés, il s'agit d'une mise en regard, d'une confrontation des formes de piété dans deux espaces distincts mais voisins, la Méditerranée chrétienne et le Maghreb musulman. La combinaison des approches historiques, sociologiques et anthropologiques permet de rendre compte de la longue



durée dans laquelle s'inscrit cette thématique, ainsi que des niveaux multiples de la prégnance des figures saintes dans les sociétés méditerranéennes. De plus, ce pluralisme fait ressortir la richesse de chaque situation particulière. Comme le dit L. Valensi : *Le principe, c'est que les modes de croyance ont une histoire, de même que les supports physiques de ces croyances (ville, église, zaouïa, itinéraire de la dévotion) ou leur support symbolique. C'est à la*

tentation de trouver le même et l'archaïque sous tous les phénomènes datés et localisés qu'il faut résister. C'est aux variations, aux transformations, plutôt qu'aux structures et aux continuités, que l'attention devra se porter (p. 353). Les différentes contributions sont organisées selon trois axes : " *Figures et formes de la sainteté* " où les saints y sont comparés à d'autres figures du champs religieux ou politique, tels le martyr A. Rousselle, le *majdûb* H. Rachik, ce " fou mystique " à la fois respecté et craint, ou encore l'évolution des modèles féminins de sainteté en occident, analysée par A. Vauchez. Le deuxième chapitre, " *Espaces et lieux de la sainteté* ", regroupe des études qui prennent comme point de départ des lieux et parcours inclus dans un itinéraire religieux. I. Melliti y démontre la polyvalence d'une zaouïa tijanniyya de Tunis, espace domestique ou rituel selon les heures, et E. Pace analyse la place de Saint Antoine comme étant le point focal symbolique de tout l'espace urbain de la ville de Padoue. Le troisième axe développe la problématique de " *Saintetés, savoirs et autorité* ". Les auteurs traitent de la construction sociale de la sainteté, en rapport à l'affirmation d'une identité sociopolitique propre. " L'autorité des saints " est un livre majeur pour la finesse des analyses qu'il regroupe, et la vision comparative qu'il présente.

◆ **Eric GOBE, Les hommes d'affaires égyptiens : démocratisation et secteur privé dans l'Égypte de l'infatâh**, Paris, Karthala, 1999, 290 p.

La question à la fois ancienne et d'actualité - pour cause d'ouverture économique, de libre échange et de mondialisation - des liens entre libéralisme économique et démocratie politique est ici revisitée à travers l'étude du rôle des hommes d'affaires dans les mutations politiques et économiques de l'Égypte contemporaine. L'abandon du modèle socialiste nassérien à la fin des années soixante pour une politique d'infatâh donnait-il l'opportunité aux " hommes d'affaires " de devenir les fers de lance de la démocratisation du système



politique égyptien ? Les constats dressés par l'auteur n'incitent guère à l'optimisme. Les caractéristiques mêmes de ce groupe social, où la bourgeoisie pré-nassérienne et les anciens cadres du secteur public et de l'administration sont fortement représentés, sa pratique " familiale " des affaires dans la détention du capital et la gestion des entreprises (" *la révolution managériale [...] ne s'est pas produite en Égypte* ") et son incapacité à s'organiser de manière efficace dans le cadre d'associations qui sont largement contrôlées par l'État, clientélisées et sans moyens significatifs, tout cela ne prédispose pas à peser sur le pouvoir politique vers des pratiques plus démocratiques. Aussi les chefs d'entreprise préfèrent-ils présenter leur candidature aux élections sur les listes du parti gouvernemental plutôt que sur celles des partis libéraux. Et comme les hommes d'affaires sont par ailleurs tenus par l'État dans une économie juridique des relations fondée sur l'incertitude - on trouvera dans l'ouvrage de bonnes illustrations des registres utilisés - et une forte imbrication du public et du privé, et que d'une certaine manière ils en profitent, tant qu'ils n'en sont pas les victimes, on peut craindre que dans un tel État " mou ", le scénario démocratique... [n'apparaisse] guère envisageable à court terme. Il reste pourtant que les conséquences évoquées de l'approfondissement de l'ouverture économique, notamment en termes de fiscalité, pourraient déstabiliser le pacte social et changer la donne... à court terme.

◆ Yves GONZALEZ-QUIJANO, *Les gens du livre. Édition et champ intellectuel dans l'Égypte républicaine*, Paris, CNRS Éditions, 1998, 240 p.

Les études sur les intellectuels dans le monde arabe sont légion : les intellectuels sont au centre de travaux sur les élites et d'une histoire des idées qui fournissent actuellement des points de repère, permettent des comparaisons entre des contextes nationaux et des profils que la colonisation puis la décolonisation ont fortement marqués. Il manquait pourtant à cet acquis une approche des conditions objectives de la vie des acteurs, producteurs, diffuseurs et consommateurs de l'écrit. En Égypte, premier pays d'édition dans le monde arabe, le livre génère une violence politique déclarée. En ciblant le

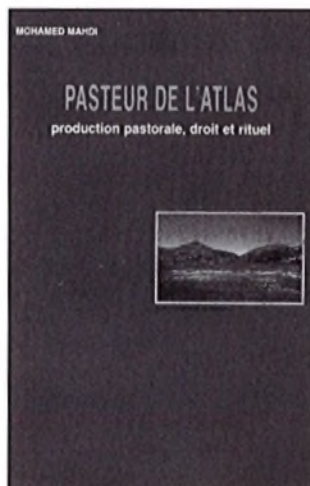


champ éditorial, Yves Gonzalez-Quijano permet de lire l'ensemble des données matérielles, idéologiques, sociales et politiques qui dessinent les contours de la vie intellectuelle dans ce pays-culte et repère pour l'ensemble du monde arabe. L'enquête remonte jusqu'au XIX^{ème} siècle (début de l'introduction de l'imprimerie en Égypte), passe par la période de la *Nahdha* pour arriver aux évolutions récentes (périodes de Nasser, Sadate et

Moubarak) de la vie du livre. L'ouvrage se divise en deux parties, conciliant deux approches : par " le haut " (les politiques) et par " le bas " (les pratiques). La première partie décrit les étapes et les avatars de politiques culturelles défaillantes et les tensions qui ont empreint les relations entre le pouvoir et les intellectuels jusqu'à la crise. Le deuxième volet donne la mesure des évolutions successives, matérielles et techniques de la production, de la diffusion et de la consommation de l'imprimé. Les orientations idéologiques de l'islam ont progressivement investi cette puissante innovation comme moyen de communication puis de maîtrise des normes et valeurs symboliques. La culture à référence religieuse domine maintenant au sein d'une diffusion de plus en plus " populaire ", ce qui repose la question de l'audience et de la consécration des nouveaux médiateurs culturels. L'appareil bibliographique dresse une liste précieuse des études peu nombreuses qui parsèment la connaissance encore insatisfaisante de l'édition dans le monde arabe ; trois index multiplient les accès à un domaine qui reste au cœur des enjeux culturels en Égypte et dans le monde arabe et musulman et permet de mieux appréhender les processus d'évolution de l'intellectuel dans ces sociétés.

◆ MAHDI Mohamed, *Pasteurs de l'Atlas : production pastorale, droit et rituel*. Préface de Mohamed TOZY, Publication réalisée avec le concours de la Fondation Konrad ADENAUER, Casablanca, 1^{ère} édition 1999, 347 p.

La production sociologique sur le fait religieux au Maroc est relativement abondante. Elle peut être classée en deux courants de pensée. Le premier, celui de l'anthropologie sociale, met l'accent sur les structures sociales, les institutions politiques... Le second, celui de l'ethnologie religieuse portait plutôt l'attention sur les phénomènes religieux et leur place dans la vie des berbères. Un des objectifs de ce travail est de montrer toute l'importance du phénomène religieux dans l'explication et la compréhension des phénomènes relatifs à l'organisation pastorale et l'intérêt d'associer ces deux



points de vue dans une même démarche. Ceci en explorant les relations entre l'organisation pastorale, le rituel et la production de normes juridiques. Deux hypothèses structurent l'ensemble de cette analyse. L'existence d'une dynamique du collectif et de l'individuel qui traverse la vie pastorale du groupe et s'exprime, particulièrement, à travers la célébration du culte, l'utilisation de l'espace et les techniques de

conduite des troupeaux. La production pastorale apparaît comme une activité domestique commandée de manière autonome mais se déroulant dans un cadre communautaire qui lui est nécessaire et que représente *lajmaa't*. Les rites et les croyances relatifs à l'élevage constituent des documents incontournables pour accéder à la compréhension de l'organisation pastorale. Car les rituels observés emmagasinent des représentations que leurs auteurs se font d'eux-mêmes, de leur bétail, de leur environnement, de leurs divinités, des rapports sociaux, de leurs sociétés en général. Adoptant la monographie comme outil méthodologique par ce qu'elle permet comme collecte d'information, d'analyse et de réflexion théorique, l'auteur analyse dans la première partie le fonctionnement du groupe dans ses quartiers d'hivers, espace de résidence et de production. Il fait la démonstration de la place importante qu'occupe le fait religieux dans l'organisation pastorale et en tant que principe structurant du groupe. La seconde partie porte sur les activités pastorales sur les hauts plateaux. Cette transhumance est accompagnée d'une vie religieuse intense, qui interfère avec la structure globale de la société, de son système juridique et culturel.

■ REVUE INTERNATIONALE
DES SCIENCES SOCIALES

n° 159 - mars 1999.

*Aspects sociaux et culturels de
l'intégration à l'échelle régionale*

Les auteurs partent du constat que les projets d'intégration tendent à se multiplier dans les diverses régions du monde. Cependant, les contributions de ce numéro négligent volontairement les dimensions économiques et libre-échangistes des constructions régionales et se proposent d'étudier les processus d'intégration en partant du principe qu'ils s'insèrent dans des histoires sociales et culturelles non exemptes de conflit. Le premier article de ce recueil tente de montrer que la citoyenneté européenne sert surtout à stigmatiser les citoyens des pays tiers, sans conférer de nouveaux droits aux ressortissants de l'Union Européenne. Le travail de Verena Stolcke explore le même thème en se plaçant sur un autre plan : celui des discours sur la nationalité et l'exclusion. Par ailleurs, les projets d'intégration régionale créent de nouvelles données auxquelles les mouvements sociaux doivent s'adapter : Elisabeth Jelin voit dans les négociations sur le MERCOSUR une manière de réinterpréter les confrontations sociales dans la région. De son côté Barry Carr identifie certaines formes d'internationalisme ouvrier apparues en réaction au libre-échange instauré dans le cadre de l'ALENA. Les autres contributions s'éloignent quelque peu de la thématique générale affichée par la revue : Farida Shaheed évoque l'action du réseau international d'information et de solidarité connu sous le nom de *femmes sous lois musulmanes*. Dans un article sur les échanges dans une zone frontalière entre les États-Unis et le Mexique (Ciudad Juárez-El Paso), Pablo Vila analyse le processus de construction identitaire de la différence. Quant aux réseaux transnationaux de militants (environnement, droits de l'homme etc.) étudiés par Keck et Sikkink, ils peuvent désormais mobiliser l'opinion mondiale pour peser sur d'importantes décisions internationales et représentent un embryon de ce qui pourrait constituer une *société civile mondiale*.

RISS

1, rue Miollis
75732 Paris - Cedex 15

■ AWAL

n° 18, 1998, 169 p.

*La dimension maghrébine dans l'œuvre
de Mouloud Mammeri*

Mouloud Mammeri (1917-1989) a fondé la revue *Awal* à Paris en 1984 (dans le cadre du CERAM, Centre de Recherches et d'Etudes Amazigh), pour remplacer la revue *Libya*, (organe du Centre de Recherches Anthropologiques, Préhistoriques et Ethnologiques d'Alger, CRAPE) qu'il a animée de 1969 à 1975. Après un numéro spécial qui a suivi sa mort, celui-ci reproduit les actes d'un colloque tenu à Alger en 1992, consacré à la dimension maghrébine d'un homme qui avait appelé aussi tôt que Kateb Yacine, mais avant l'ensemble de l'intelligentsia de son pays, à une Algérie plurielle. L'écrivain, anthropologue, linguiste, traducteur, a œuvré à Alger et à Paris, dans ses romans et ses écrits savants, à travers ses prises de parole et ses essais, pour la réappropriation de la culture berbère, pour sa diffusion et l'élargissement de sa reconnaissance, pour son universalité. Des auteurs qui l'ont lu ou rencontré évoquent des souvenirs, des faits biographiques éclairant le parcours de ce militant-passeur appartenant à une génération politique et intellectuelle stigmatisée et culpabilisée par le dogme nationalitaire qui a cultivé le monolinguisme, l'élitisme clérical, une représentation tronquée du combat anti-colonial, une unité arabo-musulmane fallacieuse et fratricide. Ce témoin du déchirement de son pays a enfoncé la culture occidentale pour retourner à sa culture intime. Les premiers textes écrits vers 1938 analysent les règles de la vie tribale dont il a appris à se démarquer sans pour autant en renier la vérité. L'œuvre romanesque de cet "Alain Fournier de Kabylie" est connue à travers quatre romans : *La Colline oubliée*, 1952, *Le Sommeil du Juste*, 1955, *L'Opium et le Bâton*, 1965, *La Traversée*, 1982. Amoureux de la langue berbère, il a travaillé à sa défense, composé la première grammaire kabyle, de même qu'il a rassemblé, transcrit et traduit le premier grand corpus des *Poèmes kabyles anciens*. De cet hommage à plusieurs voix, transparaissent des facettes peu connues de Mammeri, intellectuel maghrébin exigeant dont l'itinéraire complexe et les combats existentiels témoignent, une fois de plus, de la diversité des sensibilités, des cultures et des sociétés du Maghreb.

Awal

54, boulevard Raspail
75006 Paris■ LES ANNALES DE LA
RECHERCHE URBAINE

n°82, mars 1999.

Les échelles de la ville

Si l'échelle, depuis la tentative de dimensionnement d'une place par Vitruve, reste une question centrale de toute réflexion sur l'architecture et l'aménagement urbain, ce numéro des annales procède d'un double intérêt. D'une part, derrière la question à quelle(s) échelle(s) urbaine(s) faire référence, les textes nous rendent attentifs aux différents niveaux d'appréhension que requiert actuellement un territoire urbain et les représentations qui en découlent. Sans que les mesures en soient absentes, les projets évoqués sont une entrevue de la multiplicité des dimensions maniées par les intervenants sur l'urbain. Cette diversité se retrouve dans la recherche d'une cohérence [dans le temps] d'une réflexion institutionnelle et intellectuelle sur l'évolution d'un site (à travers le cas des hôpitaux de Paris) comme dans la gestion du passage d'un édifice utilitaire au statut du simple ouvrage technique à celui de monument marseillais. A l'inverse, ce même exemple de Marseille montre par l'absurde comment l'articulation des échelles et interventions politiques et électorales est un préalable essentiel au passage à des échelles d'action qui se rapprochent des échelles fonctionnelles de la ville. La pertinence du système de lecture, la pluralité des références, termes qui reviennent sans cesse dans les propos, font alors face à l'efficacité et la hiérarchie de ceux-ci, aux procédures mises en œuvre. C'est alors l'autre aspect abordé : les échelles sont autant des outils de construction de capacité locale (mode d'intervention) que de compréhension des modes d'édification d'un environnement urbain, pour peu qu'on s'affranchisse de certaines limites. L'exemple du fret invite à relativiser ces notions d'échelle, à les penser non comme un empilement de couches relativement autonomes mais comme un dispositif associant procédures de division et procédures de coordination du territoire et des moyens à mettre en œuvre.

Arche de la Défense

92055 Paris La Défense cedex

LES CAHIERS DU CERMOC

n° 21, 1999, 167 p.

Beyrouth, une ville d'Orient marquée par l'Occident

L'intérêt d'une traduction d'un travail vieux de trente ans peut surprendre, au delà de la qualité historique qu'il nous livre *a posteriori*. Nous sommes face à une étude de géographie sociale, certes précise et bien documentée par des enquêtes de terrain, mais qui dans la narration n'est pas sans rappeler certains tableaux des relations de voyage du XIX^{ème}, par l'évocation du paysage de la ville, de ses quartiers, de sa vie, de son mouvement. Elle comble un manque d'information sur cette époque, d'autant plus intéressant que les travaux suivants s'intéressent davantage à la banlieue de Beyrouth qu'aux quartiers de la ville-municipale qui sont au cœur de l'étude de Ruppert. Il est surprenant de constater ainsi le décalage rapide de focale. Mais ce n'est pas tant le manque de données sur cette période d'avant-guerre qui nous semble important ici, bien qu'on ne peut négliger le bilan de cette étude géographique globale de la ville, la première de cette ampleur. Elle nous situe le contexte des études de l'époque et les orientations que peut prendre le regard derrière des relations objectives de faits : à travers les évocations des places tenues par chaque communauté nous serons attentifs à l'appréciation de l'Autre, le musulman en particulier, par les traits distinctifs retenus des conditions de vie. Nous relirons avec intérêt les paragraphes mettant en parallèle la grande extension de Beyrouth de la première moitié de ce siècle et les types de maison comme marqueurs des phases du développement urbain avec celles quelques pages plus loin décrivant les populations résidentes et les évolutions des modes de vie communautaire encore prégnants. L'analyse des transformations urbaines et des mutations récentes du centre ville est finement étayée par la lecture des grands investissements fonciers, lecture que Ruppert effectue pourtant à chaud, et par les premiers germes d'une stratification sociale introduite par les Américains et les Européens, et des modèles (tant urbanistiques que sociaux) qui se mettent en place en ces années d'entre guerre. Cet ouvrage permet de relativiser les revendications historiques actuellement avancées par chaque communauté.

CERMOC
B.P. 2691 Beyrouth

ESPACES ET SOCIÉTÉS

n° 95-96, 1998-99.

Infrastructures et formes urbaines

Les agglomérations changent de "taille", nombres de revues récentes traitent de ces changements d'échelles et des politiques ou actions mises en œuvre. Encore fallait-il aborder, à travers les perspectives d'une nouvelles architecture des territoires urbains, en quoi les grandes infrastructures peuvent-elles concourir à un développement durable de la qualité ou la forme de ces agglomérations ? Ce double numéro nous invite à cette réflexion. L'impact des nouveaux réseaux (modèle multipolaire) sur des schémas d'extension urbaine majoritairement concentrique (modèle gravitationnel) est analysé à travers plusieurs exemples. On remarquera, dans nombre de cas cités, les complémentarités, positionnements et hiérarchisations qui en découlent, mais aussi les contradictions et les tensions engendrées par ces logiques différentes dans leurs paramètres de planification et de gestion. Cette diversité des exemples permet de nuancer les relations ambiguës entre flux et territoires, par l'analyse des fonctions et configurations différentes des voiries inter et intra-urbaines. Si l'évolution des représentations et les valorisations sont nettes pour les infrastructures de transport et les grandes vitesses, un regard critique sur la démolition d'autoroutes datant des années 1960 relativise le regard que nous portons sur ces infrastructures, et par là même aux autres composantes de l'espace urbain et leurs "impacts" historiques. Nous pouvons seulement regretter que ce double numéro se limite dans le choix des infrastructures essentiellement routières, justifié certes par leur place et leur coût toujours prédominants. La note de J. Rémy (n° 96, à propos de "l'espace comme une dimension du social") nous montre à juste titre l'utilité de constructions matricielles combinant plusieurs axes analytiques, eux seuls permettant de faire ressortir l'espace comme un donné traversant l'ensemble du champ social, ce que n'autorise pas une sociologie spécialisée.

Éditions l'Harmattan
Université de Toulouse le Mirail
5, Allée Antonio-Machado
31058, Toulouse-Cedex

LE DÉBAT

n° 105, mai-août 1999, 192 p.

L'édification et la mise en œuvre de la Bibliothèque Nationale de France continuent à soulever des passions, des critiques, des articles et témoignages. Dans la seule revue du Débat, pas moins de six livraisons (numéros 48, 55, 62, 65, 70, 84) ont publié des points de vue, des prises de position, des dossiers sur les objectifs de l'entreprise, ses enjeux, son coût, ses difficultés. Ce numéro donne la parole à des usagers ordinaires, tous plus ou moins amers sur les petits malheurs que l'on rencontre à la BNF : ces chroniques de la vie quotidienne du chercheur racontent les menus ennuis qui reflètent les dysfonctionnements du système informatique, les incohérences des nouveaux catalogues, les inconvénients du découpage disciplinaire des usuels (dont le nombre est heureusement élargi pour la consultation directe), la conception peu pratique de l'espace et l'inconfort parfois même l'insuffisance des services annexes (photocopie, cafétéria, vestiaire, lieux de restauration et de détente...). Tous ces témoignages s'accordent sur la disponibilité et la compétence de bibliothécaires secourables, conscients du calvaire de lecteurs - souvent des anciens habitués de la rue de Richelieu - pas forcément nostalgiques de l'ancien établissement mais qui constatent des régressions dans les services fournis, une hostilité dans l'accueil, une inadaptation des locaux. L'architecture a ses défenseurs, mais même quand l'esthétique est admise, la vision pratique de l'espace est souvent contestée au regard d'inconvénients comme la perte de temps, la fatigue et la dispersion dont se plaignent les lecteurs. Dans ce cri d'alarme à plusieurs voix se lit - une fois de plus - le désaveu d'une décision apparemment plus somptuaire qu'efficace et la sourde crainte que le modèle des bibliothèques ultra-modernes ne soit pas vraiment à l'ordre du jour en France, malgré toutes les proclamations qui ont accompagné la gestation de cette institution de recherche et de savoir. Un jugement revient, exprimé avec un humour qui n'exclut pas l'amertume : la moyenne d'âge des usagers semble considérablement abaissée, signe que cette bibliothèque serait plutôt un lieu de travail pour de jeunes chercheurs que le conservatoire privilégié d'un patrimoine rare et précieux dont il faut aménager la consultation. Un choix qui n'est peut-être ni conscient ni voulu mais apparemment inéluctable.

Débat
5, rue Sébastien Bottin - 75007 Paris

RAPPELS

- 18-20 mars 1999 **JERBA**
Loger, se loger : urgences et expériences
Séminaire organisé par le Club Najim Architecture en collaboration avec l'Institut Français d'Architecture
Coordination : Fayçal OUARET
Cité K. Merouche
Bât. B 17 n°36
19000 Séfif
Fax : 213 5 91 55 71
- 1er juillet 1999 **CASABLANCA**
La société civile dans la culture arabo-musulmane : histoire et perspectives
Conférence organisée par Association Maroc 2020 en collaboration avec la Fondation Friedrich Naumann
Coordination : Association Maroc 2020
5, rue lieutenant Bergé Casablanca
Tél : 212 2 27 39 41/63/69
Fax : 212 2 27 39 55
abelhaj@mbox.azure.net
- 15 juillet 1999 **TUNIS**
Globalisation et fragmentation des nations, Quelles sont les conséquences pour le monde arabe ?
Table ronde organisée par el Taller
Coordination : Mohsen MARZOUK
2, rue El Ghazali
El Menzah V
Tél : 752 457/ 752 057
Fax : 751 570
Ettaler@gn.apc.org
- 24 juillet 1999 **SOUSSE**
L'Université en Tunisie et les compétences universitaires tunisiennes à l'étranger pour une contribution durable
Colloque organisé par l'Association des Chercheurs et Enseignants Tunisiens en France
Coordination : Abdelwahed BEN HAMIDA
Université Paris VI
Boite 161, Tour 66

5^{ème} étage

- 4, Place Jussieu
75252 Paris Cedex 05
Tél : (1) 44 27 53 01
Fax : (1) 44 27 71 60
hamida@ccr.jussieu.fr
- 26 juillet-1er août 1999 **MARSEILLE**
Rencontres avec les langues de la Méditerranée
Coordination : Les Rencontres Place Publique
4, rue Puits Saint-Antoine
13002 Marseille
Tél : 04 91 90 08 55
Fax : 04 91 91 90 41
- 1^{er} septembre 1999 **TUNIS**
Mondialisation, cultures et relations internationales
Séance inaugurale du cycle de l'Institut des Relations Internationales (IRI)
Coordination : Association des Études Internationales (AEI)
B.P. 156
Tunis Belvédère 1012
Immeuble Babel-Escalier B
Cité Montplaisir
Tél : 791 663
Fax : 796 593
- 3 septembre 1999 **PARIS**
Villes du Nord, Villes du Sud, quelle formation, quelle recherche ?
Journée d'étude organisée par l'Association de Professionnels-Développement urbain et Coopération
Coordination : François NOISSETTE
Tél : (1) 53 69 41 85
Fax : (1) 53 69 41 95
c/o ISTE-D-Villes en développement
Grande Arche 92055
La Défense Cedex
Tél : (1) 40 81 15 65
Fax : (1) 40 81 15 99
reynaud.ved@isted.3ct.com
- 6-8 septembre 1999 **TUNIS**
Les nouvelles stratégies du développement
Rencontre organisée par l'Association des Études Internationales (AEI) en collaboration avec la Fondation

Frederich Ebert

- Coordination : AEI
B.P. 156
Tunis Belvédère 1012
Immeuble Babel-Escalier B
Cité Montplaisir
Tél : 791 663
Fax : 796 593
- 16 septembre 1999 **PARIS**
La Turquie du séisme
Séminaire de recherche organisé par le Centre d'Études et de Recherches Internationales (CERI)
Contact : Karolina MICHEL
Tél : (1) 44 10 84 69
4, rue de Chevreuse
75006 Paris
- 18 septembre 1999 **TUNIS**
Les nouveaux équilibres au Moyen-Orient
Séminaire organisé par l'Association des Études Internationales (AEI)
Coordination : AEI
B.P. 156
Tunis Belvédère 1012
Immeuble Babel-Escalier B
Cité Montplaisir
Tél : 791 663
Fax : 796 593
- 24 septembre 1999 **TUNIS**
Géopolitiques et intérêts des politiques des USA et de l'Europe dans la région méditerranéenne
Séminaire organisé par l'Association des Études Internationales (AEI) en collaboration avec la Fondation Frederich Ebert
Coordination : AEI
B.P. 156 Tunis Belvédère 1012
Immeuble Babel - Escalier B
Cité Montplaisir
Tél : 791 663
Fax : 796 593
- 28-30 septembre 1999 **MOSCOU**
Africa at the threshold of the new millenium
8^{ème} conférence organisée par l'Institut des Études Africaines
Coordination : Institut des Études Africaines
30/1 Spiridonovka str.
Moscou, 103001, Russie
Tél : 7 (095) 290 6385,
290 2752
Fax : 7 (095) 202 07 86
dir@inafr.msk.ru

ANNONCES

- 11-15 octobre **AGADIR**
Exposition du livre universitaire euro-méditerranéen
Exposition organisée par l'Université Ibn Zohr, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines
Hay Ad-Dakhla
B.P. 29/S Agadir
Tél : 212 8 22 05 05 58
Fax : 212 8 22 16 20
- 15-17 novembre 1999 **TUNIS**
Le théâtre dans la cité
Colloque organisé par le Festival International des Journées Théâtrales de Carthage
Coordination : JTC 99
5, rue 8010 Montplaisir
1002 Tunis
Tél : 843 856
Fax : 285 342
cncc@email.ari.tn
- 27-30 novembre 1999 **CONSTANTINE**
Les catégories de femmes dans l'histoire maghrébine
Troisième colloque international autour de l'histoire des femmes au Maghreb
Coordination : Université de Constantine
Institut des Sciences Sociales
Tél / Fax : 00 213 4 92 65 17
fguechi@caramail
- 1-3 décembre 1999 **BORDEAUX**
La réforme et ses usages
Colloque organisé par le CESHs, la Fondation Abderrahim Bouabid et l'Université Montesquieu-Bordeaux IV, avec le soutien du Commissariat Général pour le Temps du Maroc et du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat.
- 2-3 décembre 1999 **CASABLANCA**
Autonomie locale et régionalisation en Méditerranée

Séminaire international
co-organisé par le Conseil
de l'Europe (Congrès des
pouvoirs locaux et régionaux
de l'Europe), et les
Autorités Marocaines

Coordination :
Mehdi REMILI
Conseil de l'Europe-
CPLRE
67075 Strasbourg Cedex
Tél : 3 88 41 32 80
3 88 41 27 51/37 47
mehdi.remili@coe.int

APPEL À CONTRIBUTION

20-21 janvier 2000
PARIS
**Les lignes de front du
racisme.**

**De l'espace Schenguen
aux quartiers stigmatisés**

Colloque international
organisé par l'Institut
Maghreb-Europe

Coordination :
René GALLISSOT
et Brigitte MOULIN
IME Université
Paris VIII
2, rue de la Liberté
93526 Saint-Denis
Cedex 02
Tél : 01 49 40 68 65
01 49 40 68 66
01 49 40 68 67
(Secrétariat)
Fax : 01 49 40 68 69
imaghreb@univ-paris8.fr

2-3 mars 2000
TOULOUSE
**Premier colloque des
Jeunes arabisants**

Colloque organisé par
l'Université de Toulouse
le-Mirail (Analyses
Monde Arabe &
Méditerranée AMAM),
réservé aux doctorants
et jeunes docteurs ayant
soutenu leur thèse après
janvier 97

Contact :
Michel QUITOUT
Université de
Toulouse le Mirail
5, allée A. Machado
UFR langues étrangères
31058 Toulouse Cedex 1

16-17 mars 2000
LILLE
**Renouveler la ville :
les enjeux de la
régénération urbaine**
organisé dans le cadre
du programme de la
commission de géographie
urbaine du Comité
National de Géographie,
l'UFR de Géographie et
Aménagement de
l'Université des Sciences
et Technologies de Lille,
le DESS d'Urbanisme
Villes et Projets
et le Laboratoire de
Géographie Humaine
de l'USTL
Contact :
Colette HÉLOIR
Secrétariat du Laboratoire
de Géographie Humaine
Avenue Paul Langevin,
Cité scientifique
59655 Villeneuve
d'Ascq Cedex
Tél : 03 20 43 46 43
Fax : 03 20 33 60 74
Colette.Heloir@univ-
lille1.fr

22-26 mars 2000
FLORENCE
**Première Rencontre
Méditerranéenne de
Recherche en Sciences
Sociales**
Rencontre réservée aux
doctorants organisée par le
Centre Robert Schuman,
European University
Institute
Coordination :
Robert Schuman Centre
Via dei Roccettini, 9
50016 San Domenico
di Fiesole Italie
Contacts :
Ann-Charlotte SVANTESSON,
Mediterranean Programme
Secretary
Tél : +39 055 4685 785
Fax : +39 055 4685 703
svantess@iue.it

Inco Brouwer,
Mediterranean
Programme
Coordinator
Tél : +39 055 4685 783
Fax : 39 055 4685 70
hbrouwer@iue.it

29 et 30 mars 2000
LE CAIRE
**ONG et Gouvernance
dans les pays arabes**
Colloque organisé par
le programme MOST
(UNESCO), le Centre
d'Études et de
Documentation Juridique,
Économique
et Sociale (CEDEJ),
l'Institut de Recherche
pour le Développement
(IRD ex-ORSTOM),
le Centre d'Études
Politiques et Stratégiques
d'Al Ahram
Adresses d'envoi des
résumés de
communications :
Sarah BEN NEFISSA
IRD
Tél : 33 1 48 02 56 25
Fax : 33 1 48 47 30 88
bennefissa@bondy.ird.fr
Sari HANAFI
CEDEJ
Tél : 00 202 392 87 11/16
Fax : 00 202 392 87 91
sari@idscl.gov.eg

Carlos R. SANCHEZ-
MILANI
Programme "gestion des
Transformations sociales"
(MOST/UNESCO)
Tél : 00 33 1 45 68 45 76
Fax : 00 33 1 45 68 57 24
c.milani@unesco.org

7-9 avril 2000 **SFAX**
**Le rapport au savoir et
l'apprentissage des
sciences**
colloque international de
didactique et
d'épistémologie des
sciences
Coordination:
Ahmed CHABCHOUB
Association Tunisienne
des recherches didactiques
Tél : /Fax : (216 1)576 192
ahmed.chabchoub@isefc.mu.tn

16-18 avril 2000
ALGER
**Politiques
technologiques et
développement sectoriel
au Maghreb : cas de
l'eau et des nouvelles
technologies**
IVème conférence interna-

tionale organisée par le
réseau MAGHTECH et ses
institutions partenaires :
l'Université d'Oran, le
Laboratoire CLERSE, la
Faculté des Sciences
Economiques et Sociales
de Lille 1, la Faculté des
Sciences Economiques et
de Gestion de Sfax
(Tunisie), l'Institut de
Statistiques et d'Economie
Appliquée de Rabat et le
GERRH (Maroc).
Coordination :
Abdelkader DJEFLAT,
Réseau Maghtec,
Université des Sciences et
Technologies de Lille
59655 Villeneuve d'Ascq
Tél: 03 20 33 71 03
Fax: 03 20 43 66 55
abdelkader.djeflat@univ-
lille1.fr

Mohamed ABBOU
Maghtec, Cité des
chercheurs,
Université d'Oran, Oran
tel/fax : (213) 641 60 17

11-12 mai 2000
BARCELONE
**Quel(s) projet(s)
urbain(s) dans le
bassin méditerranéen ?**
Colloque organisé
par le GRERBAM
en collaboration avec
l'Institut Catalan de la
Méditerranée
Coordination :
Jean-Paul CARRIERE
C.E.S.A Parc Grandmont
37200 Tours
Fax : 02 47 36 70 64
carriere@univ-tours.fr

21-23 septembre 2000
TOURS
**Cartographie,
Géographie et
Sciences Sociales**
Colloque organisé par
le laboratoire URBAMA
Coordination :
Jean-Paul BORD
URBAMA
B.P. 7521
37075 Tours Cedex
Tél : 02 47 36 84 69
Fax : 02 47 36 84 71
bord@droit.univ-tours.fr

■ Séminaire annuel de l'IRMC 1999-2000

Dynamiques sociales et institutions

L'objet principal du séminaire est de s'interroger sur la nature et la portée du rôle de l'Etat confronté aux mutations locales et globales qui, depuis le XIX^{ème} siècle ont engendré un processus réformateur. Le passage, dans le monde arabo-musulman, des Etats dynastiques pré-coloniaux aux Etats-Nations de type moderne a été un moment clé de la mise en place des dynamiques internes d'aujourd'hui. Par delà le concept d'Etat importé, les évolutions menant aux indépendances sont à interroger au regard des avancées historiographiques récentes. Le passage de *nations* de type communautaire (millet) à un Etat-Nation a contribué à la formation d'identités nationales et de nouvelles *communautés imaginées* à base territoriale. Pour asseoir son hégémonie sur la société, le pouvoir politique tant colonial que post-colonial a dû composer avec les multiples formes d'institutions religieuses qui se sont transformées, et qui demeurent aujourd'hui des forces sociales mobilisatrices. Les élites conduisant ces mutations ont nourri des représentations de la construction de l'Etat et de l'organisation de la vie sociale. Leur vision du monde a contribué à structurer l'imaginaire national. Par ailleurs, les identités nationales ne sont pas des essences, elles sont travaillées par des dynamiques historiques :

- en cette fin de XX^{ème} siècle, l'Etat sur le continent européen est pris en tenaille entre la constitution d'un ensemble régional intégré et des affirmations régionalistes de plus en plus vives,
- dans le monde arabo-musulman, la légitimité de l'Etat-Nation et des régimes politiques issus de la décolonisation reste fragile. Après l'échec du nationalisme arabe *romantique*, l'élaboration de structures régionales, bien qu'ardemment souhaitée, demeure balbutiante.

Confrontés aujourd'hui aux enjeux de la mondialisation, à l'instar des autres régions du monde, les acteurs sociaux au Maghreb s'inscrivent dans de nouvelles configurations. A titre d'exemple, il s'agira de définir dans quelle mesure la libéralisation des économies correspond à la montée en puissance de groupes sociaux capables de peser dans un rapport de force avec l'Etat. Les *entrepreneurs*, à première vue, semblent des acteurs particulièrement centraux dans ce processus. Mais ils ne sont certes pas les seuls. Le triptyque Etat, marché et groupes sociaux est affecté par les dynamiques économiques et sociales actuellement à l'œuvre tant dans l'espace temps mondial qu'au niveau local. Cependant, en dépit des discours sur son retrait des champs économique et social, l'Etat, incarné dans une bureaucratie différenciée des autres acteurs sociaux et animé par un personnel spécifique, continue d'agir à travers ses politiques publiques. La crise des ressources qui l'affectent des deux côtés de la Méditerranée et la plus ou moins grande résistance d'autres acteurs de la société ne l'empêchent pas de modeler les paysages sociaux. Dans cette optique, les enjeux concernant, notamment, la ville et son aménagement semblent préoccuper au premier chef les autorités politico-administratives qui les ont inscrits sur leur agenda politique. Par ailleurs, pour conduire à bien ses politiques et réguler les relations sociales, l'Etat dispose de l'instrument juridique. Cependant, force est de constater que l'Etat, dans sa revendication du monopole normatif, se heurte à une réalité sociale plurielle, voire à une segmentation sociale susceptible de s'exprimer à travers un "pluralisme juridique" dont les modalités doivent être étudiées.

thèmes du séminaire :

- janvier 2000 *Identités nationales en mouvement*
- février 2000 *Etats et groupes sociaux dans le monde musulman*
- mars 2000 *Allégeances religieuses et mobilités*
- avril 2000 *La question du pluralisme juridique*
- mai 2000 *L'urbain et la réforme de l'Etat*
- juin 2000 *Les entrepreneurs : anciens et nouveaux acteurs*

■ Activités de l'IRMC 15 -16 octobre 1999

Réunion de lancement du programme : " Ingénieurs et société au Maghreb "

Ce programme s'interroge sur les dynamiques sociales engendrées chez le groupe professionnel des ingénieurs, par l'approfondissement du processus de la politique de libéralisation que comptent conduire les pays du Maghreb. Il s'agit pour les intervenants d'analyser la nature des modifications sur le marché de l'emploi, les modes d'appropriation des technologies par les ingénieurs, les nouvelles segmentations et recompositions des identités professionnelles ainsi que les transformations du système de formation découlant du retour du " modèle de développement libéral " au Maghreb.

Participants : A. AMAR, S. BEN SEDRINE, H. BELAÏD, M. BENGUERNA, A. CHERIF, A. GRELON, N. JEMNI, A. KARVAR, H. KHELFAOUI, E. LONGUENESSE, B. MEDINI, K. MELLAKH, G. SCARFO-GHELLAB, P. VERMEREN, R. ZGHAL.

16 novembre 1999

Conférence

La justice pénale française sous le protectorat : l'exemple du tribunal de première instance de Sousse 1888-1889 ;

Dernière séance du cycle *Thèse* : Ali NOUREDDINE, maître-assistant en histoire contemporaine, Faculté des Lettres de Sousse.

6, 7 et 8 octobre 1999

Colloque

Public et privé en islam : le statut du religieux dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Moyen-Orient

L'objectif de ce colloque est de réfléchir aux modes d'articulation entre les sphères du public et du privé à partir des représentations, pratiques et enjeux politiques de l'islam dans les sociétés contemporaines du Maghreb et du Machrek. Trois axes d'études sont privilégiés : la gestion publique de l'islam, les rapports entre autorités et libertés et les relations entre espaces privés et espaces publics. Il s'agit de mieux comprendre les relations entre Etats, individus et communautés au sein des sociétés structurées par l'islam (l'Islam) en tant que religion, histoire et sociétés.

Colloque organisé par l'IRMC (Tunis), le CEDEJ (Le Caire), le CESH (Rabat) et la Fondation Al Saoud (Casablanca), avec le soutien du Ministère français de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie et du Laboratoire URBAMA (Tours).

Programme du colloque :

Allocutions d'ouverture de M. FILALI-ANSARY, J.-P. BRAS et G. ALLEAUME ;

Mercredi 6 octobre : **Approches comparées Islam / Europe**

Participants : M. KERROU, M. ARKOUN, A. BLOK ;

Jeudi 7 octobre : **Gestions publiques et reproductions de l'islam**

Participants : J.-B. BRAS, A. MOUSSAOUI, M. TOZY, M. KHAYATI , D. HAMZA, Rapport critique de synthèse par P.-R. BADUEL ;

Autorités publiques et libertés individuelles en Islam

Participants : D. EL KHAWAGA, J.-N. FERRIÉ, L. RADI, O. CARLIER, M. KERROU, Rapport critique de synthèse par A. ZGHAL ;

Vendredi 8 octobre : **Espaces privés et espaces publics en Islam**

Participants : J. DAKHLIA, A. LAKHSASSI, M. GHOMARI, F. ADELKHAH, A. MOGHIT, Rapport critique de synthèse par J.-C. DEPAULE.

● Participation de l'IRMC

30 septembre et 1^{er} octobre 1999

RÉSEAU EMMA

Réunion inaugurale du Groupe de Recherche International "Economies de la Méditerranée et du Monde Arabe" (GDRI-EMMA)

Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme, Aix en Provence ;

Thèmes : les industries et la technologies, les dynamiques territoriales, l'agriculture, les réformes économiques, capital humain, marché du travail et migration.

ACTIVITÉS DU **Création de l'Atelier Villes Marocaines :**

CESHS

Dans le cadre de sa réorganisation, le CESHS met en place une structure interne : l'Atelier Villes Marocaines (AVM). Cet atelier, conduit par Pascal Garret et sous l'autorité d'Alain Roussillon, Directeur du CESHS, sera un lieu d'accueil, de travail et d'échange pour toute personne dont les travaux portent sur les villes marocaines : étudiants, enseignants et chercheurs en sciences sociales mais également professionnels de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Le projet AVM vise à établir des passerelles entre les différentes structures de recherche, d'enseignement et de documentation existantes, à l'heure où l'éparpillement des productions scientifiques et l'isolement des structures existantes sont préjudiciables à tous. Un séminaire interdisciplinaire "*Villes et sciences sociales*" est organisé en partenariat avec l'Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme et l'Ecole d'Architecture de Rabat, pour les étudiants de ces établissements. Par ailleurs, le rôle de l'AVM sera de soutenir et d'initier des programmes de recherche urbaine au Maroc.

L'AVM mettra aussi progressivement en place un ensemble de ressources documentaires :

- Une base de données qui, sans chercher à se substituer aux fonds ou structures existants, facilitera la recherche en centralisant toutes les références disponibles sur les villes marocaines.
- Un fonds documentaire propre à l'AVM constitué par la collecte systématique d'articles de presse, de documents administratifs (schémas directeurs, plans d'aménagement...) ou iconographiques (anciennes cartes postales, clichés photographiques anciens et contemporains, fonds de plans...) et de travaux universitaires (mémoires de maîtrise ou de DEA, thèses, articles scientifiques...) et de la cession récente au CESHS du fonds bibliographique du Centre d'Etudes Arabes de Rabat (nombreux ouvrages produits durant la période du Protectorat français).
- Un site internet apportera des informations sur les activités de l'atelier et l'actualité de la recherche urbaine au Maroc. A terme, ce site offrira également l'accès direct à la base de données, aux travaux scientifiques disponibles en ligne et à une revue de presse mensuelle des articles publiés au Maroc traitant de questions urbaines (www.ambafrance-ma.org/ceshs/avm.htm).

Séminaire " Sociétés en réforme "

- | | |
|--|---|
| Vendredi 1 ^{er} octobre
1999 | <i>L'école des travaux publics et l'aménagement au Maroc (1912-1915),</i>
Conférence de Hélène VACHER, historienne, professeur et chercheur à l'Université d'Aalborg, Danemark (conférence organisée dans le cadre de l'Atelier Villes Marocaines) |
| Vendredi 22 octobre
1999 | <i>Réforme et polémiques : la confrérie comme colonie de l'imaginaire. Cas de la Tijâniyya, de la Darqâwiyya et de la Qâdiriyya</i>
Conférence de Jilali EL ADNANI, historien. |
| Vendredi 12 novembre
1999 | <i>Réforme et politique au Maroc. Apolitisation consensuelle du politique</i>
Conférence d'Alain ROUSSILLON, directeur du CESHS. |
| Mardi 7 décembre
1999 | Présentation de l'ouvrage <i>Les écrits politiques de Mehdi Ben Barka</i>
Conférence de René GALLISSOT, historien et co-directeur de l'IME. |

Séminaire " Villes et sciences sociales " (en collaboration avec l'INAU et l'ENA)

- | | |
|---------------------------|--|
| Jeudi 25 novembre
1999 | <i>Les périphéries urbaines en question</i>
Conférence de Hervé VIEILLARD-BARON, Professeur à l'université de ParisVIII. |
| Jeudi 16 décembre
1999 | <i>Les formes d'action collectives et les politiques sociales territorialisées dans la ville en Amérique latine</i>
Conférence de Marie-France PRÉVÔT-SCHAPIRA, professeur à l'Université de Paris VIII et chercheur au Centre de Documentation et de Recherche sur l'Amérique Latine, Ivry. |
| Jeudi 20 janvier
2000 | <i>La problématique de l'appropriation de l'espace résidentiel normé en Algérie : effets de dissonance entre modes d'habiter et formes d'habitat imposées ou effets de déliquescence du système urbain ?</i>
Conférence de Madani SAFAR-ZITOUN, chef du département de sociologie de la Faculté des Sciences Sociales, Alger. |
| Jeudi 16 mars
2000 | <i>Le Caire entre privatisation, ajustement et délibéralisation politique : gestion des recompositions d'une agglomération en pleine croissance</i>
Conférence de Eric DENIS, chargé de recherche au CNRS et responsable de l'OUC (CEDEJ). |
| Jeudi 27 avril
2000 | <i>Les politiques urbaines en Tunisie et au Maroc : Approche comparative</i>
Conférence de Morched CHABBI, directeur d'Urbiconsult, Tunis. |
| Jeudi 18 mai
2000 | Conférence de Franck MERMIER (titre à préciser), ancien directeur du Centre Français d'Etudes Yéménites, Sanaa. |
| Jeudi 8 juin
2000 | <i>Des logements ouvriers modèles à la cité jardin aux origines de l'urbanisme de plan 1890 / 1930</i>
Conférence de Christian TOPALOV, directeur d'études à l'EHESS et directeur de recherche au CNRS/CSU, Paris. |

APPEL À CANDIDATURE 1999

DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

BOURSE MICHEL SEURAT

Les sociétés contemporaines du Proche-Orient ou du maghreb

La Bourse Michel Seurat, d'un montant annuel de 100 000 F, a été instituée par le CNRS en juin 1988 pour "honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS, spécialiste des questions islamiques, disparu dans des conditions tragiques. Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, français ou ressortissant d'un pays du Proche-Orient, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe".

La Bourse Michel Seurat est ouverte aux personnes de moins de 35 ans révolus, titulaire d'un D.E.A. (diplôme d'études approfondies) ou d'un diplôme équivalent. Elle n'est pas cumulable avec un salaire.

La Bourse Michel Seurat a été créée pour aider un jeune chercheur à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse. La maîtrise de la langue du pays concerné est une condition impérative.

DATE LIMITE DE CANDIDATURE

29 octobre 1999

Constitution du dossier (sans formulaire) :

- un projet de recherche (1 page maximum)
- un programme d'enquêtes sur le terrain (10 pages maximum)
- un curriculum vitae
- une copie des diplômes obtenus
- une (des) attestation(s) de personnalités scientifiques

Adressez votre dossier à :

Dominique-Marie Viollet

Relations internationales Département des sciences de
l'homme et de la société (SHS- CNRS).

3, rue Michel-Ange
75794 Paris-cedex 16

LA SESSION MAROCAINE DE L'UNIVERSITÉ MÉDITERRANÉENNE DES SCIENCES SOCIALES

25 août au 9 septembre 1999

Organisée par l'Université Hassan II-Aïn Chok et l'Institut
Maghreb-Europe de l'Université Paris VIII autour du thème :

Etat et formation nationale

Cadre de débat interdisciplinaire sur les transformations profondes des sociétés méditerranéennes, l'Université Méditerranéenne propose une formation en sciences sociales par une participation multilatérale, maghrébine, méditerranéenne et européenne. Elle a tenu ses premières assises à l'Université Hassan II-Aïn Chok de Casablanca. La périodicité de ces rencontres est annuelle et la prochaine sera prévue pour l'an 2000 dans un autre pays méditerranéen.

Le thème central de cette session " Etat et formation nationale " a été abordé à travers les approches problématiques suivantes : Etat national et héritage historique ; religion et politique ; la question de la sécularisation ; l'Etat, la religion et l'Islam politique ; l'idéologie et le discours politique ; formation et mutation du champ politique ; Etat national et mutation mondiale ; mouvements sociaux et mutation du droit ; la question de la citoyenneté ; société politique et société civile ; espace public, espace social, espace privé ; le multiculturalisme ; la transition démocratique. Initiant la mise en place d'un réseau d'échange et de circulation des travaux, la session a regroupé une cinquantaine de chercheurs méditerranéens d'horizon et de formations diverses : historiens, anthropologues, politologues, juristes et acteurs du monde socio-économique. Il est prévu une publication des actes.

Informations

René Gallissot,

Institut Maghreb Europe,
Université de Paris VIII
2, rue de la Liberté - 93526
Saint-Denis CEDEX 02
Tél : (33) 01 49 40 68 65
Fax : (33) 01 49 40 68 69

Mohamed El Ayadi,

Université Hassan II-Aïn Chok
19, rue Tarik Ibnou Ziad
B.P. 9167 Mers Sultan
Tél : (212 2) 27 37 37
Fax : (212 2) 27 61 50

NOUVEAUTÉ ÉDITORIALE DE L'UNIVERSITÉ DE TUNIS I FACULTÉ DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES DE TUNIS

Le *Répertoire des thèses et mémoires 1994-99* regroupant l'ensemble des thèses et DEA inscrits et soutenus en sciences humaines et sociales à la FSHS comprend plusieurs entrées par discipline : date d'inscription ou de soutenance, auteur, titre, directeur de thèse, langue... Cette mise à jour est complétée par le *Guide de la recherche* qui se présente comme un recueil des travaux soutenus durant l'année universitaire. Un rythme de parution annuelle est engagé depuis 1997. Ce guide apporte des indications complémentaires au *Répertoire*, notamment un résumé et des mots-clés.

Renseignements

Faculté des Sciences Humaines et Sociales de Tunis
94 Boulevard du 9 avril 1938 / 1007 Tunis

THÈSES REÇUES À L'IRMC

ANOUCHE Karima : La croissance d'Alger : Crise de l'habitat, essai de planification urbaine ; Paris, 1998, 350p.

CARABELLI Roméo : Evolution des vestiges portugais : quelle intégration dans le Maroc contemporain ? ; Tours, 1999, CD-rom.

CHEKIR Hafidha : Le rôle du droit dans la promotion du statut des femmes ; Tunis, 1998, 558 p.

Gharbi Mohamed Lahzar : Banques et crédit au Maghreb : 1847-1914 ; Tunis, 1998, 1151 p.

S o m m a i r e

Positions de recherche	3
L'HAGIOGRAPHE ET L'HISTORIEN :	
LES PIÈGES DE L'ÉCRITURE	
SAMI BARGAOUI	
Mémoires	11
TUNIS ET ALGER DANS LES RÉCITS	
DE VOYAGE FRANÇAIS DES XVII^{ÈME}	
ET XVIII^{ÈME} SIÈCLES : UN RÉVÉLATEUR	
DES MENTALITÉS EUROPÉENNES	
VINCENT MEYZIE	
Vient de paraître	18
Revue	20
Calendrier scientifique	22
Activités de l'IRMC et du CESHS	24
Études doctorales	27

Correspondances donne la parole à des enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants et leur offre la possibilité d'informer la communauté scientifique de leurs travaux ou de leurs recherches en cours.

Ces publications se font dans le cadre de différentes rubriques :

- *Positions de recherche*, qui tend à restituer la teneur et l'actualité du débat scientifique sur un thème donné, à travers l'analyse critique d'un ouvrage, le compte-rendu de l'état d'un projet de recherche, une communication scientifique.

- *Recherches en cours*, qui accueille les présentations par leurs auteurs de travaux intermédiaires dans un projet de recherche : mémoire (DEA ou maîtrise) ; thèse en cours ; travaux collectifs, type séminaire.

- *Thèses*, qui rend compte des travaux de thèse récemment achevés.

Ces textes doivent relever du champ des sciences sociales et humaines et concerner le Maghreb et le Monde arabo-musulman, soit par le champ de l'étude soit par les questions épistémologiques et méthodologiques qu'ils traitent. *Correspondances* privilégie notamment les contributions qui mettent l'accent sur la recherche de terrain. Les manuscrits doivent comporter 33 000 signes pour respecter les contraintes éditoriales du bulletin et être transmis sur support informatique.

المحتويات

تعطي نشرية "مراسلات" الفرصة للمدرسين والباحثين وطابة الدكتوراه للتعبير عن أفكارهم والتعريف بأعمالهم وبتحولاتهم. تصنف محتويات "مراسلات" إلى ثلاثة أبواب : "مواقف بحث" و "بحوث بصدد الانجاز" و "اطروحات".

يهدف باب "مواقف بحث" إلى إبراز أهمية وحدانية النقاشات العلمية حول محور معين من خلال التداخل النقدي للمؤلف أو تقرير حول بحث في طور الانجاز أو مداخلة عامة. أما في باب "بحوث بصدد الانجاز" يقدم الباحثون بأنفسهم النتائج الأولية إشاريع بحث هم بصدد انجازها في نطاق شهادة التعمق في البحث أو شهادة الدكتوراه أو أعمال البحث الجماعية. وفي باب "الاطروحات" تعرض الاطروحات التي وقعت مناقشتها حديثا. يجب ان تركز النصوص المقترحة اهتمامها بميداني العلوم الانسانية والاجتماعية ابدان المغرب والعالم العربي الاسلامي وذلك على مستوى دق قول الدراسة والتساؤلات الابدستولوجية والمنهجيات المتبعة. توجه "مراسلات" إعنتانها الأول إلى الدراسات الميدانية. حتى يتسنى "لمراسلات" اذترام الشروط التطبيقية للنشر واذاضع النصوص التي تتأقلاها اقواعد الارسال المعاموماتي يجب ان لا تتجاوز المقترحات 33000 رمزا.

3

مواقف بحث :

القُداسي والمؤرخ : كما ن الكتاب

سامي البرقاوي

11

رسالة جامعية :

تونس و الجزائر في كتب الرحالة الاوروبيون

خلال القرنين السابع والثامن عشر: شاهد على

العقايات الاوروبية

فانسان مايزي

18

آخر ما صدر

20

مجلات

22

البرنامج العلمية

24

أنشطة معهد البحوث المغاربية المعاصرة ومركز

الدراسات في العلوم الانسانية والاجتماعية

27

دراسات مرادة الدكتوراه